

L'Économie Sociale : économie de demain ?

Convictions

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

4 Place de Valois, 75001 Paris

Téléphone : 01 55 35 36 44

Télécopie : 01 49 27 00 12

club.convictions@wanadoo.fr

**M.A.R.S. (Mouvement d'Action et de Réflexion
pour les Réformes Sociales)**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

5 Rue Aristide Briand, 61400 Mortagne au Perche

Télécopie : 02 33 25 66 90

L'Économie Sociale : économie de demain ?

Développant des expériences et réalisations innovantes, l'Économie Sociale est devenue dans notre société et pour notre économie un acteur incontournable.

L'Économie Sociale tire sa légitimité historique des mouvements mutualiste, coopératif et associatif et réunit des millions d'adhérents et de collaborateurs en France et en Europe.

A l'aube des grands rendez-vous électoraux, propices à l'émergence de nouvelles volontés et de nouveaux engagements, il nous a paru utile de réfléchir collectivement à ce qui fait la force de ce secteur, encore trop mal appréhendé par les responsables politiques mais aussi, paradoxalement, par beaucoup de citoyens qui en sont pourtant les principaux acteurs et bénéficiaires.

Quelle est la place de l'Économie Sociale et sa forme en Europe et dans le monde ? Quelles sont ses méthodes ? Qu'est-ce qui la différencie des règles de l'économie capitaliste ? Quels outils pour mesurer son efficacité sociale et la mise en œuvre de la solidarité qui est au cœur de son projet ? Autant de questions que nous avons souhaité mettre en débat et soumettre aux candidates et candidats à l'élection présidentielle, notamment au travers d'un texte en faveur de cette économie qui constitue une alternative concrète au système dominant.

Autour de responsables de grands réseaux, de praticiens dirigeants d'entreprises d'Économie Sociale, de syndicalistes et de chercheurs, la rencontre s'est attachée à identifier la réalité de ce secteur dans l'économie – dont il détient d'importantes parts de marché –, à montrer l'attractivité de l'Économie Sociale, à évaluer sa capacité à répondre aux nouvelles attentes de la société civile, à étudier les moyens d'accompagner les plus démunis, à examiner la mise en œuvre d'une véritable gouvernance participative.

Cette rencontre, qui s'est tenue le 19 janvier 2007, à l'Espace Reuilly (Paris 12ème), garde toute son actualité et doit permettre d'interroger le nouveau gouvernement sur la place et la valorisation de cette "autre économie".

**

Compte rendu du séminaire

Esther Delord et Rym Montaz

Photos

Hélène Croce

Conception, relecture, mise en page

Patricia Aderno

Document publié par

Convictions, 4 Place de Valois, 75001 PARIS
01 55 35 36 44 - club.convictions@wanadoo.fr

Publication

Juin 2007

Sommaire

*

Avant-Propos	5
Programme du Séminaire ¹	6-7
Préambule	8
Lettre de Bettina Laville , Présidente de Convictions	11
Compte rendu du Séminaire ¹	
Introduction	12
Gérard Ruiz , Secrétaire général de Convictions	
Ouverture des travaux	12
Jean-Paul Huchon , Président du Conseil Régional d'Ile-de-France	
État des lieux de l'Économie Sociale	13
Thierry Jeantet , Président du M.A.R.S.	
Première Séquence : La réalité de l'Économie Sociale	14
Interventions de Roger Sue , Liêm Hoang-Ngoc , François Rousseau , Gaby Bonnard , Marie-Hélène Gillig , Jean-Baptiste de Foucauld , Jean Matouk , François Soulage , Patrick Viveret	
Deuxième Séquence : Les actions de l'Économie Sociale	21
Interventions de Philippe Frémeaux , Nicole Alix , Nadia Bellaoui , Daniel Lenoir , Patrick Lenancker , Jean-Philippe Poulnot , Jean-Claude Detilleux , Gérard Quénel , Dominique Thys	
Présentation d'un texte collectif en faveur de l'Économie Sociale	26
Thierry Jeantet et François Soulage	
Réactions de deux candidates à l'élection présidentielle	
Lettre de Marie-George Buffet	27
Message de Ségolène Royal	28
Conclusion : L'Économie Sociale : un acteur incontournable dans la future organisation de l'économie mondiale	29
Gérard Andreck , Président de la MACIF	

¹ Le séminaire "L'Économie Sociale : économie de demain ?" s'est tenu le 19 janvier 2007, à l'Espace Reuilly (Paris 12^{ème}).

Contributions complémentaires ²	
Jean-Paul Huchon , Président du Conseil Régional d'Ile-de-France	30
François Rousseau , Chercheur associé au Centre de Recherche en Gestion de l'École Polytechnique	33
Gérard Quénel , Conseiller confédéral, Responsable de l'activité "Économie sociale", C.G.T.	35
Dominique Thys , Administrateur délégué à la Direction Générale de la MAIF	39
Gérard Andreck , Président de la MACIF	44
Texte du Manifeste "Pour une économie interactive et plurielle : l'Économie Sociale"	46
Liste des signataires initiaux du Manifeste	51-52
"L'entreprise de demain sera participative" ³	53
Présentation de Convictions	54
Présentation du M.A.R.S.	55
Liste des entreprises, groupements et associations partenaires et/ou participants du Séminaire	56-57
Formulaire de signature du texte "Pour une économie interactive et plurielle : l'Économie Sociale"	58

² Certains des intervenants ayant rédigé une note liminaire, nous reproduisons leurs contributions qui développent de manière plus détaillée leurs propos. Ces contributions sont publiées dans l'ordre du déroulé du Séminaire.

³ Article paru dans "Les Échos" le 19 janvier 2007.

Avant-Propos

Juin 2007

Le séminaire tenu le 19 janvier 2007 à l'initiative des Clubs Convictions et M.A.R.S. a permis de mettre en avant des objectifs essentiels pour le développement de l'économie sociale. Ainsi, par exemple :

- L'économie sociale est une pratique sociale de l'économie, elle en est une forme particulière, un champ spécifique.
- L'attention particulière à porter au management du sociétariat.
- L'instauration et la reconnaissance institutionnelle du patronat de l'économie sociale.
- La coopération nécessaire entre économie sociale et économie solidaire.
- Le lancement d'un grand emprunt solidaire pour financer la transformation en coopérative.
- L'économie sociale doit mettre en avant sa fonction de développement durable.
- L'expérimentation de monnaies sociales (SOL).
- La sauvegarde des services d'intérêt général dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec les pouvoirs publics.
- Trouver des instruments financiers adaptés au monde non-lucratif.
- Couvrir le risque des salariés qui reprennent leur entreprise.

Maintenant que le nouveau gouvernement est formé dans sa totalité, il nous incombe de faire vivre, chacun dans nos mouvements et par l'intermédiaire du CEGES qui est la plate-forme commune de l'économie sociale, ces différentes propositions.

L'économie sociale dépend désormais de deux ministres dont les attributions sont suffisamment différentes pour que chacun puisse trouver un interlocuteur. Ce qui relève du champ économique se traitera auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, et ce qui relève du champ social auprès du Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

Restent les associations pour lesquelles, là aussi, la coupure est nette entre celles dont la fonction a trait à la vie associative qui s'orienteront vers la Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et celles dont l'activité économique et sociale les renvoie dans la même situation que le reste de l'économie sociale.

Tout ceci n'est pas facile à gérer pour notre secteur dans sa vie institutionnelle, mais trouve une satisfaction dans le fait que, pour la première fois, l'économie sociale est traitée comme les autres acteurs économiques par le Ministère de l'Économie, comme nous le demandions à l'ouverture du séminaire (cf. intervention de Roger Sue pages 14 et 15).

**

Programme du Séminaire
19 janvier 2007
à l'Espace Reuilly, 21 Rue Hénard, Paris 12ème

Présentation du Séminaire

Gérard Ruiz, Secrétaire général de Convictions

Ouverture des travaux

Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

État des lieux de l'Économie Sociale

Thierry Jeantet, Président du MARS, auteur de "L'Économie Sociale – La solidarité au défi de l'efficacité" (La Documentation Française, 2006).

Première Séquence : La réalité de l'Économie Sociale

Animation des débats : **Roger Sue**, Professeur à l'Université PARIS V Sorbonne

Cette séquence sera organisée autour du questionnement suivant :

- Économie de marché, économie capitaliste et Économie Sociale comme alternative ou instrument de régulation.
- Économie marchande, économie non marchande : quelle place pour l'Économie Sociale ?
- Économie Sociale et efficacité sociale.
- Le statut de l'Économie Sociale : solidarité ou nouvelle gouvernance ?
- La réalité de la dimension européenne et mondiale de l'Économie Sociale.

Avec la participation de :

Gaby Bonnard, Secrétaire national C.F.D.T.

Jean-Baptiste de Foucauld, Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage, ancien Commissaire au Plan

Marie-Hélène Gillig, Déléguée générale du CEGES

Liêm Hoang-Ngoc, Maître de conférences à l'Université PARIS I

Jean Matouk, Professeur agrégé des Universités (Économie, Montpellier I), Président de l'Association Charles Gide

François Rousseau, Chercheur associé au Centre de Recherche en Gestion de l'École Polytechnique

François Soulage, Président d'ESFIN-IDES

Patrick Viveret, Philosophe, Directeur du Centre International Pierre Mendès-France, auteur du rapport "Reconsidérer la richesse"

Deuxième Séquence : Les actions de l'Économie Sociale

Animation des débats : **Philippe Frémeaux**, Directeur de la rédaction, Alternatives économiques

Cette deuxième séquence sera plus particulièrement orientée sur les actions concrètes pour le développement de l'Économie Sociale. Les interventions seront organisées autour des questions suivantes :

- Quelle gouvernance pour l'Économie Sociale ?
- Comment financer les entreprises de l'Économie Sociale ?
- La propriété sociale des entreprises : mythe ou réalité ?
- L'Économie Sociale et les pouvoirs publics : quel rôle doivent-ils jouer ?
- Les réseaux associatifs.
- Les outils de la solidarité.

Avec la participation de :

Nicole Alix, Directrice de la Communication, du Développement des clientèles et de la Vie Sociale, Groupe Crédit Coopératif

Nadia Bellaoui, Secrétaire nationale déléguée à la jeunesse, l'égalité et la diversité, Ligue de l'Enseignement

Jean-Claude Detilleux, Président Directeur Général du Groupe Crédit Coopératif

Patrick Lenancker, Président de la Confédération générale des SCOP

Daniel Lenoir, Directeur Général de la Mutualité Française

Jean-Philippe Poulnot, Secrétaire général adjoint du CJDES

Gérard Quénel, Conseiller confédéral, Responsable de l'activité "Économie sociale", C.G.T.

Dominique Thys, Administrateur délégué à la Direction Générale de la MAIF

Présentation d'un texte collectif en faveur de l'Économie Sociale

Thierry Jeantet & François Soulage

Conclusion : L'Économie Sociale : un acteur incontournable dans la future organisation de l'économie mondiale ?

Gérard Andreck, Président de la MACIF

Séminaire organisé avec le soutien de



Préambule

Ce séminaire, réalisé à l'initiative du Club Convictions et du Mouvement d'Action et de Réflexion pour les Réformes Sociales (M.A.R.S.), a été riche d'enseignements et porteur de propositions qui avaient notamment pour but d'alimenter la réflexion dans le contexte de l'élection présidentielle et d'attirer l'attention des candidats sur une alternative au capitalisme désormais incontournable dans la société du XXIème siècle.

L'idée de ce séminaire a pris corps à la suite des travaux menés par Convictions sur le capitalisme et son devenir, notamment dans le cadre d'une réflexion en interclubs.⁴ Au cours de ce travail sur le capitalisme, nous avons analysé les différentes théories qui essaient de prévoir la suite au capitalisme, voire même, comme l'écrit Immanuel Wallerstein, sa disparition. Depuis les analyses de l'école de la régulation avec Michel Aglietta jusqu'à Amartya Sen et son nouveau modèle économique, en passant par Karl Polanyi et sa grande transformation, tous ces auteurs ont tenté d'évaluer les évolutions du système économique dominant et émis des idées novatrices sur les changements à venir de notre modèle de société.

Mais, tout au long de nos travaux, nous n'avons rencontré aucun écho sur le rôle que pouvait jouer l'économie sociale dans ces évolutions prévisibles ou souhaitées. Un peu comme s'il s'agissait de quelque chose d'accessoire au système de l'économie réelle dominée par le capitalisme. L'économie sociale semble revêtir ainsi, dans l'esprit de beaucoup de nos concitoyens, une dimension marginale susceptible de donner un peu de corps à des relations sociales mises à mal par une mondialisation à tout va. Ce qui est pour le moins paradoxal lorsque l'on connaît la réalité du travail prospectif qui anime les réseaux de l'économie sociale et son poids réel dans les PIB nationaux et internationaux (en France : 11,7% et 1,8 millions de salariés), comme l'a remarquablement montré Thierry Jeantet dans son récent ouvrage.⁵

La capacité de ce modèle économique à apporter des réponses concrètes et citoyennes aux grands défis économiques et sociaux de notre temps semble être parfaitement ignorée.

Plus surprenante encore est la méconnaissance par les citoyens de la réalité de cette économie, alors que la plupart d'entre eux y participent à travers des associations de proximité ou des grands organismes mutualistes ou coopératifs auxquels ils adhèrent en majorité.

De la même façon, la perception par les responsables politiques (collectivement) de cette forme d'économie est très floue lorsqu'ils sont conduits à faire des grands choix économiques et sociaux pour l'ensemble de la nation, alors qu'ils sont, pour la plupart d'entre eux, au contact des réseaux d'associations qui forment le tissu social des collectivités locales.

Cela nous a donc amenés naturellement à nous interroger sur la visibilité de ce système économique et sur les enjeux dont il est porteur pour l'avenir.

Les grands rendez-vous électoraux étant souvent propices à l'expression de nouvelles volontés et de nouveaux engagements, nous avons donc voulu profiter de l'occasion, avec **Thierry Jeantet**, le Président du Mouvement d'Action et de Réflexion pour les Réformes Sociales, pour organiser ce séminaire de travail et de réflexion collective avec le soutien et l'appui de quelques grands partenaires et acteurs de l'économie sociale.

L'objectif de ce séminaire était de dégager quelques lignes de force de cette forme d'activité économique **et** sociale, pour développer des relations innovantes capables de répondre aux attentes

⁴ Ces travaux ont fait l'objet d'une publication disponible auprès de Convictions : "Renouveler la gauche, repenser les fondements" (juillet 2006).

⁵ "L'Économie Sociale – La solidarité au défi de l'efficacité" (La Documentation Française, 2006).

L'Économie Sociale : économie de demain ?

d'une société civile qui veut s'engager sur la voie d'un autre modèle de développement, sur la voie d'un avenir différent que celui que laissent percevoir un capitalisme et un libéralisme débri-dés à l'échelle mondiale, sans les gardes-fous qui les avaient encadrés jusqu'à présent grâce aux politiques régulatrices et compensatrices des États, politiques de moins en moins efficaces dans le contexte international actuel.

De la plus petite association locale animée par des bénévoles pour répondre à des besoins de solidarité de proximité jusqu'à la grande entreprise de l'économie sociale, dont le "terrain de jeu" est international, nous avons besoin de montrer les atouts – les contraintes également – qui peuvent faire que l'économie sociale, en stratégie, soit véritablement transformatrice des modèles économiques dominants.

Dans son **introduction**, le Président de la Région Ile-de-France, **Jean-Paul Huchon**, a rappelé que l'économie sociale est un contrat social porteur de valeurs et efficace économiquement ; il ne doute pas qu'elle soit l'économie de demain et la Région qu'il préside s'est pleinement engagée dans le soutien à l'économie sociale.

L'état des lieux réalisé par **Thierry Jeantet**, en préliminaire aux deux séquences proposées dans le programme du séminaire, a permis d'illustrer la force de l'économie sociale dans le monde et rappelé que l'économie sociale s'appuie sur des principes répondant aux attentes des citoyens. Elle permet de concevoir une croissance autrement compatible avec la mondialisation.

L'enjeu aujourd'hui est de créer des liens, une unité transfrontières, véritable alternative concrète et incontournable au modèle économique dominant.

↳ Lors de la **première séquence** de ce séminaire, animé par **Roger Sue**, professeur à l'Université PARIS V, les participants se sont attachés à identifier les concepts, les modèles de fonctionnement de cette forme d'économie, à partir d'une série de questions sur ce qui la qualifie au regard du système économique capitaliste.

Les intervenants de cette première séquence, tous spécialistes de l'économie sociale, ont apporté leur vision sur ce qui leur paraît fondamental pour faire progresser, dans la réalité, le concept d'économie sociale, sur les liens avec l'économie capitaliste, sur les notions d'économie marchande et d'économie non marchande – cette distinction a-t-elle d'ailleurs encore un sens pour qualifier l'économie sociale ? –, sur son efficacité sociétale, sur le statut de l'économie sociale – solidarité ou nouvelle gouvernance ? –, mais aussi sur la volonté de tous les acteurs de l'économie sociale de participer à une stratégie d'ensemble au niveau international.

Les notions de bonne pratique sociale, d'évaluation de l'efficacité des entreprises sociales, la gestion du sens pour ces entreprises, le management du sociétariat, la vision stratégique et non pas capitaliste de l'économie sociale ont été développés, expliqués, mis en avant comme autant de notions propres à identifier l'économie sociale. Les problèmes de visibilité internationale, l'absence d'analyse économique et financière, quelquefois la difficulté pour certaines entreprises à maintenir le projet fondateur, la rupture créée par le chômage et la nécessité d'un plus fort engagement des grands acteurs de l'économie sociale en direction des associations de ce secteur d'activité ont été également rappelés.

Enfin, il a été souligné combien l'importance de l'appropriation du capital par les salariés, les logiques de financement, le soutien aux politiques publiques, la puissance de l'économie sociale au niveau mondial peuvent faire de celle-ci une alternative réelle au capitalisme.

↳ La **deuxième séquence** de nos travaux s'est appuyée sur l'expérience des intervenants, tous très impliqués car responsables à différents niveaux dans la mise en oeuvre de cette économie sociale au quotidien. Animée par **Philippe Frémeaux**, directeur de la rédaction d'Alternatives

économiques, elle a permis de dégager les actions et les méthodes qui différencient l'économie sociale de l'économie capitaliste.

Quelles actions sont mises en œuvre pour permettre son développement, faire en sorte que les modes de gouvernance, les relations entre propriétaires, usagers et salariés et le statut de la propriété sociale soient des caractères distinctifs facteurs-clés du succès de ce modèle économique ? Quels sont les outils financiers existants ou à créer qui permettront de répondre aux besoins de ces entreprises évitant leur captation par la finance privée internationale ? Comment, dans ces entreprises, prend-on en compte le besoin de solidarité ? Comment mesure-t-on l'efficacité sociale de chacun ? Quel rôle incombe, dans ce développement, aux pouvoirs publics ? Quelle est la place des associations et de leurs réseaux dans la prise en compte des aspirations des citoyens à un mieux-être collectif et personnel ?

Les différents intervenants ont insisté sur la nécessité de montrer les succès de l'économie sociale, trop souvent ignorés du public. Le devoir d'excellence, l'espace de citoyenneté et l'importance d'un lien social à travers le secteur associatif ont été abondamment illustrés. Le rôle des mutuelles dans la solidarité et la protection sociale, la nécessité d'intervenir au niveau européen, le rôle des pouvoirs publics qui, par la réglementation mise en œuvre, freinent ou aident le développement des entreprises sociales ont également été développés par les participants de cette seconde séquence.

Enfin, l'avance de l'économie sociale dans de nombreux domaines, en particulier celui de l'innovation financière et bancaire, a été soulignée ainsi que la puissance considérable des entreprises de ce secteur, y compris au niveau européen.

Mais il a aussi été rappelé que le dialogue social doit aller au-delà du droit commun du travail, car l'individu est au cœur du projet collectif porté par chaque entreprise de l'économie sociale.

↳ A l'issue de ces deux séquences, un texte collectif, qui constitue **un manifeste pour une économie interactive et plurielle**, a été présenté par **Thierry Jeantet** et **François Soulage**.

Ce manifeste, qui a déjà été signé par de nombreux responsables de l'économie sociale, interpelle non seulement les candidats à l'élection présidentielle⁶ mais l'ensemble du monde politique sur leur engagement à agir en faveur d'une économie sociale renouvelée.

↳ Enfin, **en conclusion** de nos travaux, le Président de la MACIF, **Gérard Andreck**, a dégagé les grandes lignes de nos réflexions et rappelé ce qui lui paraît essentiel pour faire de l'économie sociale un acteur incontournable de la future organisation de l'économie mondiale.

Ce débat, qui a mis en lumière les alternatives possibles à l'organisation capitaliste de l'économie, nous a confortés dans nos réflexions. Pour Convictions, qui veut s'interroger sur les grands problèmes actuels de notre société, sur les choix cruciaux qui définiront le cadre de vie des générations futures, le moment est venu de faciliter le débat et la réflexion sur un modèle de société qui participe au développement durable, pour ce qu'il contient de valeurs sociales et de solidarité, d'efficacité économique indispensable et de respect de notre environnement au sens large du terme.

**

⁶ Le texte "Pour une économie interactive et plurielle : l'Économie Sociale" (cf. page 46) a été envoyé aux principaux candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils fassent part de leurs réactions à ces propositions.

**Lettre de Bettina Laville
Présidente de Convictions**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous présenter mes excuses pour ne pas ouvrir ce Séminaire. Depuis longtemps, j'avais l'obligation de participer à un atelier environnemental international et ne pouvais donc être là ce soir. C'est la première fois qu'en tant que Présidente de Convictions, je n'assiste pas à l'une des manifestations que le Club organise. J'en suis d'autant plus désolée que nous avons poursuivi depuis plus d'un an l'objectif d'organiser une manifestation sur l'économie sociale, et que beaucoup d'amis s'y trouvent réunis. Je voudrais citer particulièrement Thierry Jeantet, acteur incontournable, passionné et précurseur de l'économie sociale.

Mais ma déception de ne pas être là est compensée par le fait que notre secrétaire général a préparé cette manifestation avec un dynamisme très particulier, dont je le remercie beaucoup. Merci aussi à Jean-Paul Huchon de sa présence toujours fidèle et amicale, il est à Convictions chez lui, et toujours près de nos actions.

Nous sommes heureux d'organiser cette rencontre au moment où la campagne présidentielle prend son envol. L'économie sociale est une source féconde de solutions, auxquelles les candidats aux élections présidentielles vont s'affronter. Ce n'est pas un hasard si ces fondements ont été posés au moment où les transformations économiques et industrielles exigeaient une modification des structures sociales. L'économie sociale a compris, en précurseur, que ces modifications devaient être au cœur même de l'économie, et non juxtaposées, en accompagnement toujours décalé. C'est pourquoi aujourd'hui elle revêt une telle actualité. Nous sommes dans une crise financière de notre organisation économique qui exige de nous ressourcer au cœur d'un humanisme réinventé. Les innovations, les institutions de l'économie sociale peuvent y concourir de façon décisive et, au-delà de l'Europe, dans le monde. La mutualisation intergénérationnelle est un concept social révolutionnaire, encore plus d'actualité avec les menaces qui pèsent sur la planète. L'économie sociale est un concept "durable"...

Merci encore à tous.

Compte rendu du Séminaire du 19 janvier 2007

Introduction

Gérard Ruiz
Secrétaire général de Convictions

M. Ruiz fait part d'une lettre d'excuses et d'introduction de la Présidente de Convictions, Bettina Laville,⁷ absente du séminaire parce qu'elle devait assister à un atelier environnemental international prévu depuis longtemps.

La lettre revient sur la pertinence d'un tel séminaire dans le contexte de la campagne présidentielle française. L'économie sociale est en effet source de réponses face aux attentes de la société civile, pour un autre modèle de développement. Les modifications sociales en cours interviennent au cœur même de l'économie ; il ne s'agit pas seulement de juxtaposer économie et société, comme on le fait souvent. Cette relation entre économie et société est notamment visible à travers la "mutualisation intergénérationnelle" promue par l'économie sociale, ce qui en fait un "concept durable", et une forme d'"humanisme réinventé".

M. Ruiz rappelle que l'un des objectifs de ce séminaire est aussi de pallier l'absence de visibilité actuelle de l'économie sociale et d'interroger les responsables politiques sur leur capacité à s'engager pour soutenir ce secteur.

Ouverture des travaux

Jean-Paul Huchon⁸
Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

M. Huchon commence par s'interroger sur la nécessité du point d'interrogation de l'intitulé du séminaire : pour lui, il n'y a aucun doute, l'économie sociale est l'économie de demain. C'est une voie de développement économique à part entière, alternative et concrète. Il cite les efforts de la Région Ile-de-France dans ce domaine : elle y consacre un budget annuel de dix millions d'euros.

Face à une économie souvent brutale, d'abord mue par des exigences de rentabilité à court terme, l'économie sociale est un secteur de l'économie particulièrement résistant, où la valeur humaine prime sur la valeur financière, où la pérennité des actions économiques est protégée, et où la responsabilité sociale et environnementale est mise en avant. C'est une nouvelle forme de contrat social, avec une véritable "gouvernance démocratique" qui permet la maîtrise par les individus de leur destin professionnel (puisque les salariés et gérants des coopératives, mutuelles et associations ont tous une voix égale dans la prise de décision). Ceux-ci deviennent alors co-entrepreneurs. Cette idée est toujours révolutionnaire aujourd'hui.

L'économie sociale n'est pas seulement porteuse de valeurs humaines, elle est aussi efficace au niveau économique : elle contribue à créer des emplois. Elle représente plus de 10% du PIB français, soit 1.800.0000 emplois. En Ile-de-France, ce sont quelque 71.000 structures qui relèvent de l'économie sociale et solidaire, soit 10% des établissements de la Région et 600.000 emplois.

⁷ Cf. encadré ci-contre.

⁸ Voir également texte complémentaire de M. Huchon page 30.

L'Économie Sociale : économie de demain ?

D'autre part, l'entreprise de l'économie sociale et solidaire reste une entreprise commerciale à part entière, tout en portant plus d'attention au temps long, aux anticipations technologiques, au développement équitable et aux questions environnementales que ses consœurs de l'économie traditionnelle. M. Huchon souligne les efforts de la Région Ile-de-France pour soutenir ces initiatives. La Région Ile-de-France a publié un guide intitulé "L'économie sociale et solidaire : la Région vous aide à entreprendre autrement", un mode d'emploi des démarches à suivre pour être soutenu, accompagné et financé. Un centre de ressources regroupant les informations du secteur de l'économie sociale et solidaire est en cours de création. Fin 2006, le Président de la Région Ile-de-France a proposé la création d'un fonds de confiance pour les initiatives sociales et solidaires, une sorte de fonds d'investissement social pour développer des "start-up solidaires et des couveuses sociales".

M. Huchon évoque aussi la réflexion de Jean-Louis Borloo, qui a su reconnaître l'importance de ce secteur en termes de création d'emplois (un potentiel de 500.000 emplois) dans le domaine de l'aide à la personne.

Le Président de la Région Ile-de-France revient sur l'historique de la reconnaissance du secteur : le concept d'"économie sociale et solidaire" n'a été reconnu qu'en 1981, et consacré en 1995 par l'institution de la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale. Le gouvernement Jospin a aussi permis d'élargir les SCOP aux SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) en 2001. La circulaire de 2000 avait accéléré la mise en œuvre des partenariats avec les collectivités locales.

M. Huchon émet le vœu que l'esprit des premières associations ouvrières – l'esprit mutualiste, coopératif et associatif – se propage et se diffuse dans les entreprises comme ailleurs. Selon lui, la Région Ile-de-France doit rester présente et élargir son soutien aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, même si cela doit occasionner des débats houleux au sein du Conseil Régional. Une autre économie peut exister, pour plus de solidarité, d'équité, de responsabilité.

État des lieux de l'Économie Sociale

**Thierry Jeantet
Président du M.A.R.S.**

M. Jeantet souhaite que la modernité des principes de l'économie sociale soit réexaminée dans un contexte d'élection présidentielle, où les acteurs-citoyens veulent plus de participation dans le champ politique, économique et social. Ces principes – la démocratie dans la gestion des entreprises, la juste répartition des excédents, la propriété collective librement choisie, la solidarité – sont des principes qui correspondent aux attentes modernes des citoyens, notamment des jeunes.

Nous assistons justement à un moment clé de rencontre entre l'histoire longue de l'économie sociale et des attentes actuelles de la population et de la société civile. L'économie sociale est mieux définie et repérable aujourd'hui que par le passé, et si les attaques se multiplient contre elle, c'est plutôt bon signe : cela prouve que l'économie sociale est devenue plus forte, plus influente. Signe de cette force, elle est présente sur tous les continents : au Sud, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, et au Nord, même aux États-Unis et au Japon, en Europe Centrale et Orientale, ainsi que dans l'Union européenne.

La mondialisation n'est pas contraire aux principes de l'économie sociale, mais le problème qui subsiste, c'est de tisser des liens entre les différentes activités dispersées à travers le globe. L'économie sociale touche en effet à tous les secteurs d'activité (du primaire au quaternaire, marchand/non marchand, monétaire/non monétaire), et c'est d'ailleurs le reproche qu'on lui fait. Mais cela témoigne de sa plasticité, de son adaptabilité et de sa modernité, de son originalité.

C'est justement ce qui lui permet de concevoir une croissance autrement, pas seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et civile.

Bien sûr, l'économie sociale n'est pas parfaite. Il reste des efforts à faire en matière de gouvernance et d'efficacité, mais le modèle de l'entreprise à gouvernance partagée reste un modèle très largement recherché. L'économie sociale subit également la pression des autres modèles (capitalistique, patrimonial, ...) mais eux-mêmes sont affaiblis aujourd'hui face à l'émergence de nouveaux processus.

L'économie sociale est moins délocalisable que les autres modèles, puisqu'elle est plus ancrée dans le territoire. Par contre, elle est confrontée à plusieurs défis, comme le recul du système de protection sociale publique ; elle doit donc réfléchir à de nouveaux pôles de stabilité sociale. Même chose face à l'effacement ou à la transformation des frontières.

Un des enjeux fondamentaux de l'économie sociale reste de mieux démontrer en quoi ce type d'économie est une formule inventive d'un nouveau mode de propriété (durable, transmissible, intergénérationnel) pour le rendre plus attractif, notamment auprès des jeunes créateurs d'entreprises, des universitaires, des chercheurs ainsi qu'au niveau international. A ce titre, les "Rencontres- du Mont-Blanc"⁹ sont un début.

Il nous reste à trouver une unité nouvelle, trans-frontières, trans-initiatives, une véritable alternative concrète et incontournable.

**

Première Séquence : La réalité de l'Économie Sociale

Roger Sue
Professeur à l'Université PARIS V Sorbonne

Roger Sue, qui anime l'ensemble des débats de cette première séquence, revient brièvement sur le concept d'"économie sociale de marché", expression consacrée dans les traités européens pour caractériser les économies européennes, et souligne la primauté actuelle, de fait, du marché sur le social. Ce qui engendre une certaine confusion dans l'opinion publique autour du terme d'économie sociale. Il propose, pour la clarté du débat, de distinguer quatre conceptions, non exclusives, de l'économie sociale :

1. L'économie sociale comme orientation générale de l'économie vers l'économie humaine, où le capital humain est la ressource essentielle et où la personne humaine est valorisée comme producteur et objet de production (économie quaternaire). Mais Roger Sue est moins optimiste que Jean-Paul Huchon sur l'avenir de cette économie. D'une part, elle devient un enjeu essentiel pour les entreprises traditionnelles qui se disputent un marché de plus en plus concurrentiel. D'autre part, les entrepreneurs ne se tournent pas spontanément vers l'économie sociale alors que, sur ce terrain, elle pourrait se montrer plus efficiente. A son avis, l'économie reste trop pensée en termes d'État ou de marché au sens classique, ne laissant pas la place à une troisième voie fondée sur d'autres modes de régulation et de valorisation que revendique précisément l'économie sociale.

2. L'économie sociale comme bonne pratique sociale de l'économie. Certaines entreprises, qui ne font pas nécessairement partie du secteur de l'économie sociale, se retrouvent dans telle ou telle

⁹ Les "Rencontres du Mont-Blanc" réunissent des dirigeants d'organisations d'économie sociale de tous les continents, en vue de développer des projets internationaux et de participer au renforcement de l'économie sociale. Y sont associés des universitaires, des politiques, des représentants de mouvements citoyens et d'institutions internationales. Cf. le site dévolu aux "Rencontres du Mont-Blanc" : <http://www.rencontres-montblanc.coop>

pratique de l'économie sociale (gestion démocratique, participation, etc.) et s'en réclament. Y-a-t-il une cloison étanche avec les acteurs patentés de l'économie sociale ?

3. L'économie sociale stricto sensu, au sens institutionnel, c'est-à-dire telle qu'elle se reconnaît comme famille particulière de l'économie. Alors que les évolutions objectives de l'économie générale lui sont plutôt favorables, il faut interroger son manque d'attractivité et sa méconnaissance. A commencer souvent par ses propres membres (les consommateurs) qui devraient en être les meilleurs vecteurs de diffusion et de "publicité" mais qui sont souvent dans l'ignorance de la structure à laquelle ils appartiennent.

4. L'économie sociale à travers ses différentes composantes, comme famille singulière, comme forme de coopération particulière des associations, mutuelles et coopératives à l'intérieur même d'un champ spécifique de l'économie. Se pose la question de savoir si ce qui rapproche les différents acteurs de cette économie est plus fort que ce qui les sépare, notamment par rapport à l'économie classique marchande.

*

Liêm Hoang-Ngoc Maître de conférences à l'Université PARIS I

M. Hoang-Ngoc commence par préciser qu'il est venu "en ami de l'économie sociale", bien qu'il se soit détourné de ce champ depuis quelques temps déjà. En effet, il estime que l'économie est asphyxiée par deux problèmes fondamentaux :

- L'asphyxie monétaire : la Banque Centrale Européenne mène une politique monétaire "suicidaire" qui pénalise les projets des entrepreneurs.
- Le manque d'État : les associations qui réclament des logements sociaux (comme "Les Enfants de Don Quichotte" récemment) ont le mérite d'attirer l'attention sur la nécessité de programmes publics. Mais le problème du financement demeure. Il faut ouvrir un débat sur les impôts. L'État n'a pas les moyens de financer les partenariats sociaux s'il continue de se désengager. En même temps, l'État ne peut pas tout.

L'économie de marché ne peut se réduire au capitalisme (cf. Yougoslavie de Tito : économie de marché autogestionnaire, USA : planification des entreprises cotées en bourse), mais elle ne doit pas non plus se réduire au socialisme. La France tient une place originale dans ce domaine. En 1981, l'économie sociale se joint à l'économie de marché grâce à la nomination de deux hommes forts à des postes clés : Jean-Pierre Chevènement à l'Industrie et Michel Rocard au Plan et à l'Économie Sociale. Mais, depuis vingt ans, l'économie française s'est coupée une jambe en privatisant des services publics et des industries majeures. L'économie sociale et solidaire ne reste qu'une béquille du capitalisme. On est ainsi passé d'un capitalisme piloté par l'État à un capitalisme actionnarial de type anglo-saxon.

Deux "sirènes" resurgissent régulièrement dans les débats :

- La décroissance. Mais nous sommes déjà en décroissance, faut-il continuer dans cette voie ? En réalité ce n'est pas la croissance qu'il faut condamner. Ne nous trompons pas de débat : le vrai problème est celui de l'investissement ; les entreprises françaises n'investissent pas assez et n'alimentent pas la création de richesses.
- L'épargne salariale. Elle est sujet de débat. Les entreprises cotées sont-elles en mesure de se comporter autrement que selon le critère des 15% de rentabilité, et de redistribuer leurs gains de productivité sous forme d'épargne salariale ? M. Hoang-Ngoc en doute.

*

François Rousseau ¹⁰

Chercheur Associé au Centre de Recherche en Gestion de l'École Polytechnique

M. Rousseau commence par un exposé imagé sur les horizons indépassables des performances économiques et sociales sous la forme d'une sorcière qui serait la veuve américaine vivant sur son fonds de pension et d'un Père Fouettard représenté par le désormais célèbre plombier polonais. Les entreprises de l'économie sociale répondent à ces deux angoisses à travers des mécanismes de décision et de redistribution des richesses différents.

Mais la principale revendication de l'économie sociale doit maintenant concerner le développement massif de la recherche et de l'enseignement.

Une autre réponse, pour mieux diffuser le modèle des entreprises et associations de l'économie sociale, consiste à évaluer leur efficacité. Cela rend nécessaire de considérer la production et la gestion du sens, au sein de l'entreprise, comme une composante du système productif. Prenons l'exemple du jeu de ballon dans un centre de loisirs : le jeu est le support technique mais le but de ce jeu est l'épanouissement physique des enfants et l'apprentissage de valeurs morales. L'enjeu consiste à ajuster ces deux composantes – support technique et finalité – pour produire de façon cohérente du projet militant et des services. En fait, il s'agit de répondre à la question suivante : "comment, moi sociétaire MAIF, suis-je également un assureur militant ?"

Le défi à relever, au moment de l'irruption de l'actionnaire dans le débat, c'est le management du sociétariat. Mais associer toutes les parties prenantes au projet de l'économie sociale est peut-être un défi moins facile à relever que celui de la qualité de services ou du résultat économique !

*

Gaby Bonnard
Secrétaire national C.F.D.T.

M. Bonnard revient sur l'évolution du capitalisme avec la financiarisation de l'économie qui bouscule le rapport de force entre les différentes parties prenantes. Face à cette situation, l'économie sociale a un rôle important à jouer. Il cite une tribune parue dans "Les Échos", le matin même (19 janvier 2007) ¹¹ : l'économie sociale se situe pleinement dans l'économie de marché, ce n'est pas une alternative à l'économie de marché mais un instrument efficace de régulation de celle-ci. Il faut redonner une place à la puissance publique, mais la liberté d'initiative collective a, elle aussi, une place à prendre dans la régulation économique. Entre une vision très capitaliste d'un côté et très étatique de l'autre, l'économie sociale peut jouer un rôle important.

M. Bonnard en vient ensuite au dialogue social paradoxalement insuffisant dans l'économie sociale. En effet, il ne suffit pas d'affirmer dans les statuts que l'économie sociale prône la solidarité entre salariés pour que cela fasse de ce type d'économie un laboratoire du dialogue social. Il est nécessaire de s'interroger sur de nouvelles formes de dialogue social plus collectives dans l'économie sociale. D'autre part, l'économie sociale souffre d'un manque de visibilité pour les employeurs dans la construction d'un droit social. Par exemple, l'économie sociale est classée en secteur "hors champ". On a donc du mal à avoir une représentation patronale de l'économie sociale, même si une première expérience a été réalisée avec la mise en place d'un candidat unique pour les trois familles de l'économie sociale aux prud'hommes, qui s'est prolongée par un accord signé entre les trois familles de l'économie sociale et les cinq confédérations sur la formation professionnelle. L'enjeu fondamental aujourd'hui est d'instaurer une représentation patronale dans l'économie sociale. Le besoin d'organiser le dialogue social ne peut se limiter au principe fondateur que chaque salarié est associé à la direction et à la décision.

L'économie sociale n'est pas un pis-aller en attendant que la puissance publique reprenne un rôle

¹⁰ Voir également texte complémentaire de François Rousseau page 33.

¹¹ Cf. article des "Échos" reproduit page 53.

dominant et centralisateur, elle a un rôle propre qui ne consiste pas seulement à pallier les défaillances de l'État.

*

Marie-Hélène Gillig
Déléguée générale du CEGES ¹²

Mme Gillig s'interroge d'abord sur la réalité européenne et mondiale de l'économie sociale face au capitalisme. Pour elle, l'économie sociale est une réalité : les entreprises sociales existent dans l'espace européen et mondial. Elle donne ainsi l'exemple du classement des principales entreprises dans le monde par l'Alliance Coopérative Internationale (classement "global 300")¹³ : les entreprises d'économie sociale se retrouvent souvent en tête des classements nationaux comme en Nouvelle-Zélande et en Inde où les plus grandes entreprises nationales sont des coopératives.

Mais le problème de l'économie sociale est sa visibilité sur la scène internationale. Comme elles ne sont pas cotées en bourse, les entreprises de l'économie sociale sont absentes des études publiées par les analystes. Nous ne possédons donc pas d'informations sur ces entreprises "autres", leurs résultats et leur efficacité.

Il faut donc mettre en question leur capacité d'influence et de référence. Il n'est pas évident de savoir si les entreprises de l'économie sociale forment réellement un modèle, car même si elles ont la capacité de proposer un modèle en phase avec les évolutions de la société, avec une place plus importante accordée à la personne, le mode de pensée dominant ne s'intéresse qu'à la production : l'Europe ne connaît pas les opérateurs, elle ne connaît que les opérations. Le risque est d'aboutir à une perte de sens et d'oublier le projet politique fondateur, à la base de l'action entrepreneuriale. Or, de nouveaux besoins apparaissent : des groupes entiers de population sont désormais dans l'exclusion ici et ailleurs. Il faut donc passer à la pratique, et mettre en place de véritables outils de transformation sociale.

Mme Gillig insiste aussi sur le besoin d'y croire. Selon elle, les acteurs de l'économie sociale n'ont pas conscience d'appartenir à un ensemble qui fait système. Il faut donc passer d'une analyse statique de la situation à une perspective dynamique de la place de l'économie sociale dans le monde, et jouer un rôle d'acteur économique et social à part entière. Il faut aussi favoriser l'intercoopération entre petits et grands, nouveaux et anciens, au sein de l'économie sociale. Elle fait appel à la responsabilité des acteurs de l'économie sociale en tant que citoyens, pour transmettre un savoir-faire utile, efficient, qui réponde aux problématiques d'aujourd'hui, afin d'initier un modèle d'entreprendre autrement. L'économie sociale est une réalité agissante face au capitalisme, conclue-t-elle.

*

Jean-Baptiste de Foucauld
Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage
ancien Commissaire au Plan

M. de Foucauld souhaite revenir sur la question de l'épargne salariale pour rappeler qu'elle a été mise en place par le Général De Gaulle et qu'il ne s'agit pas d'une substitution au salaire, mais d'un ajout lorsqu'il y a des profits ou des gains de productivité. Elle incite donc à la productivité. Il souligne que la France est le seul pays au monde dans lequel les entreprises de plus de cin-

¹² CEGES : Conseil des Entreprises, Employeurs, et Groupements de l'Économie Sociale.

¹³ Premier classement des 300 plus grandes coopératives et mutuelles dans le monde ; "global 300" est une initiative de l'Alliance Coopérative Internationale (<http://www.global300.coop>).

quante salariés qui réalisent des profits doivent en redistribuer une partie à leurs salariés. Il fait également remarquer qu'il y a une vision de gauche et une vision de droite de la participation.

Il explique qu'il s'intéresse aux formes de coopératives et de mutuelles, bien qu'il ne les connaisse pas de l'intérieur. De l'extérieur, il constate une grande rupture, celle du chômage, de l'exclusion, après 1973. Le plein emploi qui paraissait aller de soi n'est plus assuré provoquant une évolution des acteurs ou une montée d'acteurs nouveaux. Les acteurs nouveaux dérangent toujours un peu, comme l'a montré l'exemple des "Enfants de Don Quichotte" (les associations plus anciennes sont un peu agacées par cette soudaine attention des médias), mais, en réalité, ces nouveaux acteurs sont très utiles. Il faudrait donc coopérer avec eux plutôt que les ostraciser. Il explique qu'à Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), on cherche ainsi à mutualiser rapports entre non-chômeurs et chômeurs. Le temps est partagé, grâce à l'accompagnement, qui permet de mettre en commun les demandes des chômeurs et les expériences des actifs et des retraités. Les revenus sont également mutualisés, puisque SNC subventionne l'embauche des demandeurs d'emploi.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire a des caractéristiques singulières : il s'agit la plupart du temps de petites structures, dispersées, invisibles, qui s'occupent souvent de réparation. Mais l'économie solidaire fait aussi de la prévention (cf. commerce équitable, création d'activités, d'emplois). Malheureusement, M. de Foucauld regrette de n'avoir pas davantage senti le soutien des mutuelles dans son activité et souhaite qu'une meilleure coopération s'organise à l'avenir. Le capitalisme a besoin de nouvelles régulations, il faut sortir de la confrontation économie/social.

*

Jean Matouk
Professeur agrégé des Universités (Economie, Montpellier I)
Président de l'Association Charles Gide

M. Matouk s'intéresse aux formes de résistance aux défis de la mondialisation que permettent les structures de l'économie sociale. Nous sommes sur la voie du passage d'une société salariale à une société d'actionnaires propriétaires. La part des rémunérations salariales dans le PIB, qui oscillait autour de 63% dans les années 1970-80, oscille maintenant plutôt autour de 57%. Elle a donc baissé. Le financement de l'investissement passe à présent plus par le canal boursier que par le canal bancaire. Ces changements ont été provoqués par la concurrence salariale. Il y a peu de chances que les entrepreneurs capitalistes changent de logique, mais les coopératives et mutuelles permettent de mieux résister face à ces évolutions.

Exemple concret : le textile, et plus particulièrement les textiles Well. Dans ce secteur, l'écart salarial entre l'Union européenne et la Chine est de 1 à 23, ce qui explique une disparition de 70% de l'industrie française textile depuis 1975. Il y a cinq ou dix ans, l'entreprise Well, située dans le Gard, aurait pu déplacer sa production vers le haut de gamme, un peu sur le modèle de Woolford en Autriche. Une structure coopérative aurait probablement engagé cette modification de positionnement commercial qui, même si elle n'aurait pas permis non plus de conserver tous les emplois, aurait limité les dégâts. Hormis ces cas spécifiques, les coopératives sont les mieux placées pour travailler sur le long terme, notamment pour les investissements en recherche et développement qui sont cruciaux pour développer les technologies du futur, et donc pour conserver une avance de qualité. L'exemple de Mondragon est pertinent à cet égard, avec son Université et ses laboratoires.

Au-delà du court terme, la structure coopérative, comme le montre l'exemple de Mondragon, est mieux à même de réaliser les investissements technologiques d'avenir. Il faut donc relancer le mouvement coopératif et introduire un esprit coopérateur dans l'enseignement obligatoire, poursuivre par un enseignement spécifique dans les écoles de commerce, mettre en exergue les réussites coopératives dans les médias, et enfin agir sur le levier financier.

Par ailleurs, Jean Matouk propose le lancement d'un grand emprunt par une entité coopérative, avec garantie des grandes banques mutualistes. Il s'agirait d'un emprunt solidaire pour acquérir ou prendre une part du capital des PME et PMI jugées importantes face aux fonds "vautours". On pourrait ainsi les transformer en Sociétés Coopératives de Production (SCOP) pour préparer leur avenir et créer directement des SCOP dans les secteurs d'avenir. On arriverait ainsi à une société de coopérateurs solidaire et durable.

*

François Soulage
Président d'ESFIN-IDES

M. Soulage souhaite revenir sur la proposition de Jean Matouk : d'après lui, cette idée est beaucoup moins utopiste qu'il n'y paraît ; d'ailleurs un grand emprunt de ce type a déjà été réalisé en Belgique avec la garantie de l'État. Cela montrerait la capacité de l'État à mieux utiliser les ressources publiques pour contrecarrer les effets néfastes du capitalisme. Par le biais de l'économie sociale, on peut aboutir à un nouveau rapport entre action publique et action entrepreneuriale. L'économie sociale ne doit pas seulement être conçue comme une béquille des politiques publiques mais aussi comme un outil pour ces politiques dans le cadre de la régulation. Autrement dit, elle ne doit pas seulement servir à récupérer des entreprises chancelantes mais aussi à investir dans les secteurs modernes.

*

Patrick Viveret
Philosophe
Directeur du Centre International Pierre Mendès-France
auteur du rapport "Reconsidérer la richesse"¹⁴

M. Viveret continue dans ce sens et insiste sur trois éléments importants pour que cette économie sociale et solidaire soit une position alternative réelle et pas seulement une béquille :

- Premièrement, il faut y croire, comme Marie-Hélène Gillig l'a déclaré, car peu d'acteurs auraient une telle puissance au niveau mondial s'ils en avaient seulement conscience. Mais il ne faut pas non plus tomber dans le piège de la bureaucratie, ce qui est un risque majeur pour les entreprises de l'économie sociale.
- Deuxièmement, l'économie sociale ne peut être une alternative réelle que si les imaginaires sont débloqués, sans représentation binaire ou réductrice des différents débats. Contrairement à ce que dit M. Hoang-Ngoc, on ne peut pas penser le débat simplement en terme de croissance ou de décroissance sans fausser la réflexion, car notre forme actuelle de croissance est écologiquement insoutenable.
- Troisièmement, il ne faut pas confondre économie sociale de marché régulée par la démocratie et capitalisme autoritaire. En réalité, l'économie sociale de marché devenue société de marché s'est transformée en un capitalisme autoritaire dans des pays comme la Chine, la Russie et même les États-Unis. Pour reprendre les mots de Joseph Stiglitz, on a plus à faire dans ce dernier cas à un "fondamentalisme marchand". Pour obtenir une réelle économie sociale, il faut aussi construire une alternative politique et culturelle autant qu'économique.

**

¹⁴ "Reconsidérer la richesse", éditions de L'Aube, Avril 2005.

Échanges avec la salle

Question 1 : En ce moment, il y a deux attentes fortes dans la société civile, celle de la solidarité et celle de l'environnement. Or les entreprises de l'économie sociale sont solidaires pour les associés entre eux mais pas avec l'extérieur. D'autre part, les entreprises capitalistes sont souvent plus visibles en termes d'initiatives environnementales que celles de l'économie sociale. Ces deux attentes, du développement durable au fond, ne sont-elles pas un défi essentiel à relever pour l'économie sociale ?

Réponse de Marie-Hélène Gillig : Les entreprises de l'économie sociale n'ont en fait pas de volonté de monopole d'un modèle économique. Il y a même une certaine pluralité revendiquée dans la manière d'entreprendre. Je ne suis pas du tout favorable au purisme, qui enferme ; au contraire, je crois qu'il y a une flexibilité nécessaire pour trouver quels types de développement sont les plus adaptés.

Question 2 : N'est-il pas difficile de concilier développement et respect des principes dans un contexte d'économie financiarisée ?

Réflexion 3 : L'économie sociale réussie très fortement aujourd'hui, il n'y a pas besoin de s'auto flageller autant. Dans le "Journal du Management" par exemple, il y avait une enquête sur la relation clients, tous secteurs confondus. Les cinq meilleures sociétés étaient des entreprises mutuelles : MAIF, Crédit Mutuel, Matmut, Groupama, Macif. Nous avons donc un véritable atout qui est celui de l'intégration dans le marché et des performances économiques, et en même temps une véritable intention portée à la valeur et au sens. Arrêtons de nous plaindre.

Réponse de François Soulage : Le tourisme associatif est un bon exemple d'économie sociale qui peut aussi revendiquer le terme de développement durable. La clef de la réussite réside dans la coopération entre acteurs (organisations syndicales, collectivités locales, ...). On a parlé tout à l'heure de la réussite des mutuelles dans le classement du "Journal du Management". Si elles réussissent, c'est justement parce qu'elles jouent le jeu du partenariat. C'est la clef pour faire notre métier autrement.

Question 4 : Pourquoi ne pas lancer aujourd'hui le grand emprunt que vous avez évoqué ? Pourquoi attendre les présidentielles ?

Question 5 : Nous sommes dans une période favorable pour être entendu par la classe politique. Plusieurs idées ont été lancées aujourd'hui. Pourquoi ne pas réaliser un cahier des charges à soumettre aux différents candidats ?

Réponse commune : Nous allons vous parler du manifeste que vous pourrez signer à la sortie du séminaire. Il sera envoyé aux différents candidats.

Remarque : Aujourd'hui, l'économie sociale sait produire et financer autrement (coopératives, banques solidaires) ; elle sait assurer autrement (mutuelles) ; elle sait faire du commerce autrement (commerce équitable) ; elle a donc les moyens nécessaires, de la production à la consommation. Mais ce qui lui manque aujourd'hui, c'est une nouvelle théorie économique fondée sur ses valeurs.

Réponse de François Rousseau : Ces valeurs sont de plus en plus affichées dans la publicité, c'est aussi une manière de sortir du bois et de réveiller les sociétaires.

**

Deuxième Séquence : Les actions de l'Économie Sociale

Philippe Frémeaux
Directeur de la rédaction, Alternatives économiques

M. Frémeaux, qui anime la seconde séance du séminaire, affirme que l'économie sociale ne peut pas se mettre en avant uniquement par ce qu'elle est mais aussi par ce qu'elle fait. Elle n'a de légitimité que pour autant qu'elle montre que les citoyens peuvent agir ensemble pour résoudre les problèmes de la société.

Tout l'enjeu est de savoir si elle a quelque chose à dire face au chômage de masse, face à la financiarisation de l'économie, face aux questions environnementales. Et s'il faut un lobbying plus actif pour défendre les statuts de l'économie sociale, il faut aussi considérer que l'économie sociale progresse quand nous parvenons à imposer aux entreprises du secteur capitaliste de mieux assumer leurs responsabilités en matière sociale et environnementale.

*

Nicole Alix
**Directrice de la Communication, du Développement des Clientèles
et de la Vie Sociale, Groupe Crédit Coopératif**

Mme Alix rappelle qu'elle a "navigué" dans les différentes structures de l'économie sociale depuis trente ans (banques, associations, coopératives, monde du lobbying et production de concept). Elle évoque l'opinion de certains sur le caractère vieillot de l'économie sociale et regrette que le grand public ne voie pas le caractère moderne de ces entreprises, alors qu'elles ont des réponses à des questions qui se posent sur le plan théorique, sur le plan des exemples concrets et sur le plan de la posture personnelle. L'économie sociale a donc un devoir d'excellence pour pouvoir témoigner.

L'économie sociale ne propose pas de solutions parfaites mais sa réussite reste considérable surtout lorsqu'elle prône le "self-help". Il faut donc plus montrer, par des exemples concrets, que ce type d'économie réussit. En terme de management, l'économie sociale présente des spécificités : elle permet aux parties prenantes de s'approprier les outils de gestion des entreprises capitalistes pour mieux mettre en œuvre sa logique sociale et environnementale. L'économie sociale n'est pas seulement un statut, mais aussi une méthode au service de l'homme, une économie "a-capitaliste".

*

Nadia Bellaoui
**Secrétaire Nationale déléguée à la jeunesse,
l'égalité et la diversité, Ligue de l'Enseignement**

Les associations sont avant tout un espace de citoyenneté, mais elles se sont aussi imposées comme acteurs à part entière de la sphère économique. Le budget cumulé du secteur associatif représente d'ailleurs soixante milliards d'euros. Contrairement à l'économie sociale en général, le monde associatif se situe moins dans le jargon et l'expertise, l'utilisateur n'est pas qu'un client, il est aussi co-constructeur du service qui lui est rendu. En outre, les associations s'inscrivent fondamentalement dans un territoire où elles créent du lien social ; elles sont donc difficilement délocalisables. Enfin, l'objet social y est primordial et les bénévoles y côtoient les salariés. Ce sont ces valeurs qui font la force du monde associatif.

Mais ce monde est aussi confronté à un problème d'émiettement, d'isolement. Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer sur ce plan. Elles peuvent aider les associations à échanger entre elles et à se rapprocher. Il faut revisiter la notion de "coordination associative" pour mieux répondre aux besoins du secteur. Les récents efforts de structuration par le gouvernement sont un premier pas mais restent insuffisants. D'autre part, les employeurs associatifs doivent aussi s'efforcer de devenir de "bons" employeurs et de mettre en pratique leurs principes solidaires. Enfin, il y a aussi un effort à faire du côté des jeunes pour les sensibiliser à l'économie sociale, à l'esprit d'entreprise, à la collectivité et la responsabilisation. Les jeunes eux-mêmes sont attirés par les principes de cette économie novatrice, puisqu'ils sont prêts à gagner moins pour vivre mieux en accord avec leurs valeurs.

*

Daniel Lenoir **Directeur général de la Mutualité Française**

Les mutuelles sont des entreprises qui produisent de la solidarité dans le domaine de la protection sociale et de l'assurance santé. Elles jouent aussi un rôle important dans le domaine de la retraite, du handicap, des services à la personne, mais leur réponse à la précarité et au chômage n'est pas suffisamment intégrée.

Une autre question est celle de la sélection des risques dans le domaine de la protection complémentaire, cette sélection est de plus en plus importante et productrice de violences sociales. Par exemple, le projet récent des Assurances Générales de France de proposer une garantie à 12.000 euros par an pour assurer un service de qualité est particulièrement dangereux.

Les mutuelles sont régies par plusieurs principes, nécessaires mais insuffisants :

- le principe de solidarité ;
- le caractère non lucratif, même s'il s'agit quand même d'entreprises qui ont une obligation d'équilibre financier sinon de rentabilité du capital ;
- le caractère démocratique, mais celui-ci doit être plus exigeant, plus visible.

D'autres défis sont apparus :

- La pression concurrentielle considérable entre les mutuelles, qui aboutit au développement du phénomène de sélection des risques. La régulation interne actuelle n'est pas suffisante ; le gouvernement doit mettre en place des incitations positives comme le crédit d'impôts, et négatives comme l'accès aux données de santé.
- La montée des exigences prudentielles, notamment à travers l'obligation de couvrir des risques qui ont une probabilité de l'ordre de 0,5%. Il faut donc permettre la levée de fonds sans oublier le caractère non lucratif de ces entreprises, ce qui signifie trouver de nouveaux instruments financiers.
- Le principe de solidarité doit prendre une dimension européenne.
- Le principe de solidarité doit devenir plus visible, ce qui signifie l'accès aux soins publics de qualité pour tous.

*

Patrick Lenancker **Président de la Confédération générale des SCOP**

Les SCOP sont des coopératives de salariés où la réussite des efforts individuels favorise le projet collectif et bénéficie aux salariés par le biais de la participation ; elle responsabilise donc les salariés. Par ailleurs, les salariés ont la possibilité de franchir une étape et de devenir sociétaires de la coopérative. C'est un processus volontaire proposé au bout de deux ans, et qui est un succès :

80% des salariés des SCOP sont aussi sociétaires de leur entreprise. Ils peuvent donc participer à la gouvernance de l'entreprise et à la prise de décisions.

En cette période électorale il faut interpeller la puissance publique sur trois points :

- Il faut rétablir l'aide publique à la création d'entreprises qui a quasiment disparu. Auparavant, les salariés pouvaient toucher 5.000 à 6.000 euros pour les aider à créer leur entreprise.
- L'article 122-12 est particulièrement dissuasif pour la reprise collective d'une entreprise, puisque les salariés qui souhaitent reprendre une entreprise héritent des erreurs de gestion de leurs prédécesseurs, et sont donc chargés de licencier ceux qu'ils ne peuvent pas garder pour cause de mauvaise gestion passée. C'est ce type de situation qui est à même de casser un projet collectif.
- Lorsque des organismes financiers reprennent une entreprise, leurs assurances couvrent les risques à hauteur de 50%, alors que le risque est à la base de leur métier. Mais les salariés qui désirent reprendre une entreprise collectivement doivent assumer eux-mêmes le risque à 100%.

Ainsi les pouvoirs publics ont la capacité d'aider mais aussi de freiner l'entrepreneuriat collectif.

*

Jean-Philippe Poulnot
Secrétaire général adjoint du CJDES¹⁵

M. Poulnot fait le bilan des innovations de l'économie sociale. Il cite ainsi le bilan sociétal comme nouvel outil s'inscrivant dans le principe de responsabilité sociale des entreprises, la création d'entreprises transversales dans le secteur de l'économie sociale, la mise en place d'un "chèque domicile" versus le "chèque emploi-service".

Mais l'économie sociale joue trop souvent le rôle de "brancard" du capitalisme. Par exemple, il n'est pas acceptable de laisser le marché considérable des cours à domicile à des entreprises capitalistes et cotées en bourse alors que l'économie sociale prône l'éducation populaire.

Dans le domaine des innovations sociales et technologiques, M. Poulnot rappelle aussi la création d'une monnaie SOL qui correspond à un calcul différent de la richesse et qui permet de rendre plus visible l'économie sociale.¹⁶

Du côté des jeunes, il y a encore un effort à faire, comme, par exemple, favoriser la discussion avec la LMDE (La Mutuelle des Etudiants) et faire connaître le "Prix de l'étudiant entrepreneur en économie sociale".¹⁷

*

¹⁵ CJDES : Centre des Jeunes Dirigeants et des Acteurs de l'Économie Sociale.

¹⁶ La monnaie SOL se veut une monnaie solidaire et est lancée ou en cours de lancement dans plusieurs villes de France (Lille, Rennes, Carhaix) ainsi qu'en Ile-de-France. Le projet SOL est parti du collectif "Reconsidérer la recherche" qui s'inspirait des travaux de Patrick Viveret. Il s'appuie désormais sur un projet Equal du Fonds social européen et sur le Group Chèque Déjeuner, le Groupe Crédit Coopératif, la Maif et la Macif. Cf. page Internet du projet Equal : <https://equal.cec.eu.int/equal/jsp/dpComplete.jsp?national=NAT-2004-41094&lang=fr&cip=FR>

¹⁷ Concours créé à l'initiative de La Mutuelle des Etudiants (LMDE) et de l'Association des Fondations d'Economie Sociale (ASFONDES) visant à promouvoir des projets de création ou à soutenir de jeunes entreprises intervenant dans le champ de l'économie sociale (coopératives, associations, mutuelles).

Jean-Claude Detilleux
Président Directeur Général du Groupe Crédit Coopératif

M. Detilleux incite les entreprises de l'économie sociale à ne pas craindre les imitations mais, au contraire, à s'en réjouir, tout en veillant à conserver leur avance. Les mutuelles, par exemple, premières dans le classement de satisfaction des clients, influencent les standards du marché. Dans le domaine de la qualité des services bancaires, la France est très bien placée à l'inverse de la Grande-Bretagne, parce qu'elle possède beaucoup de banques coopératives fortes alors que la Grande-Bretagne n'en a pas.

L'économie sociale a acquis une puissance considérable dès qu'elle a été affranchie des règles particulières qui la concernaient. Les banques coopératives collectent maintenant 60% des dépôts et regroupent 50% des crédits. Depuis 1986, l'innovation financière a donc été constante et réussie. En 1986, il y avait – déjà – débat avec François Soulage qui soutenait que toutes les banques devraient s'intéresser à l'économie sociale, M. Detilleux étant plus favorable à une phase de transition avec quelques institutions financières spécialisées.

Aujourd'hui, s'ouvre une nouvelle période où toutes les banques commerciales se tournent davantage vers l'économie sociale. Un outil comme le "chèque vacances" est d'ailleurs directement issu du champ de l'économie sociale. Mais d'autres outils, comme les instruments de fonds propres, ne sont pas encore suffisamment utilisés par l'économie sociale parce que leur nature n'a jamais fait l'objet d'un consensus et parce qu'il n'y a pas de prise en compte du coût du risque ; c'est un obstacle au développement de l'économie sociale.

Il faut souligner la vitalité du système français, sans fiscalité spécifique, à l'inverse de l'Espagne ou de l'Italie. Aujourd'hui, on observe une accélération dans ce secteur et même l'État participe de ce mouvement : on a doublé le capital de l'IDES (Institut de Développement de l'Économie Sociale) il y a peu de temps, mis en place un Fonds de cohésion sociale au bénéfice des banques coopératives qui leur permet le développement du micro-crédit social. Le réseau "France Active Garantie" est aujourd'hui un outil essentiel pour le micro-crédit. Au niveau européen, une garantie a également été instaurée au profit de l'économie solidaire par le Fonds Européen d'Investissement. Enfin, le gouvernement a aussi encouragé le développement des services à la personne : mutuelles, coopératives et associations sont au rendez-vous.

*

Gérard Quénel¹⁸
Conseiller Confédéral, Responsable de l'activité "Économie Sociale", C.G.T.

Il y a un an et demi, la CGT a organisé un colloque sur ses rapports avec l'économie sociale. La CGT affirmait alors le particularisme de son engagement auprès de l'économie sociale et sa volonté d'agir pour le développement à partir de valeurs humaines.

M. Quénel distingue trois défis majeurs pour l'avenir de l'économie sociale :

1. Les relations sociales dans les entreprises de l'économie sociale.

2. Le mode de gestion des entreprises de l'économie sociale qui est différent de celui d'une entreprise classique (chaque associé compte pour un, le capital humain prime sur le capital financier). Mais l'application du droit social n'est pas suffisante. Il faudrait mettre en place des règles du dialogue social supérieures au droit commun du travail. Des négociations sont actuellement engagées dans ce sens avec les employeurs de l'économie sociale pour mettre en place un pouvoir réglementé des salariés, qui puissent ainsi participer pleinement à la gestion des entreprises.

3. Les difficultés du développement du secteur associatif.

¹⁸ Voir également texte complémentaire de Gérard Quénel en page 35.

La composante associative est celle qui connaît le plus fort développement au sein de l'économie sociale, mais elle se développe sur le désengagement de l'État : au niveau de la gestion et au niveau financier. La puissance publique délègue donc aux entreprises associatives un certain nombre de missions. Ces missions seraient acceptables à deux conditions : que l'État mette en place un partenariat véritable, et non de circonstance, et qu'il cesse son désengagement financier, notamment dans les missions d'utilité sociale.

Le secteur associatif est également confronté au problème de l'emploi partiel et précaire qui constitue la majorité des emplois du secteur. Les relations sociales y sont particulièrement dégradées, le droit social et syndical y est mal respecté. C'est l'image de l'économie sociale qui en fait les frais.

L'avenir de l'économie sociale a à voir avec l'avenir de la composante associative. M. Quénel insiste sur le risque de l'évolution du secteur associatif vers une simple assistance aux plus précaires. C'est pourquoi la CGT s'est engagée dans des négociations avec les employeurs de l'économie sociale pour obtenir des garanties fortes pour les salariés. La question des relations sociales entre employeurs et salariés dans les entreprises mêmes de l'économie sociale est une question décisive pour l'avenir de ce secteur.

*

Dominique Thys ¹⁹
Administrateur Délégué à la Direction Générale de la MAIF

M. Thys s'interroge sur les conditions de la gouvernance de l'économie sociale. Il revient sur la loi de 1901 qui régit les associations, qui permet à chacun de s'enrichir grâce aux autres au sein de l'association, et qui place l'homme au centre de toute initiative. C'est un fondement important de la MAIF : l'homme ne peut s'accomplir qu'en société, qu'en s'organisant. L'adhérent à la MAIF a donc une double qualité : le sociétaire est à la fois assureur et assuré.

En 1996, un nouveau Président a été nommé à la tête de la MAIF, qui a décidé de refonder le projet collectif et de recentrer la réflexion autour de la personne : celle-ci est au cœur de la finalité du projet mutuel. Pour cela, il a entrepris deux actions :

- Instaurer une démocratie à deux degrés par une réforme des statuts, qui passe aussi par une meilleure formation des élus pour améliorer la démocratie au sein de l'entreprise.
- Relancer la relation sociétaire-assurance, en complétant l'offre de services et de prestations et en améliorant la formation des salariés.

**

¹⁹ Voir également la contribution complémentaire de M. Thys page 39.

Présentation d'un texte collectif en faveur de l'économie sociale

Thierry Jeantet et François Soulage

Le texte présenté²⁰ est issu d'une réflexion commune. Il a été conçu pour être soumis aux candidats à l'élection présidentielle, comme une "photographie dynamique" de l'économie sociale, pour leur faire comprendre que ce secteur est devenu incontournable. Le choix de cette période permet de créer un rapport de force politique et de renforcer la nécessité de prise en compte de l'économie sociale.

L'objectif de Convictions et du M.A.R.S. est de créer une sorte de "think tank" écouté par la classe politique. Un site Internet est d'ores et déjà ouvert : www.economiesociale.monsite.orange.fr.

Parmi les principaux candidats à l'élection présidentielle que nous avons sollicités et conviés à participer au Séminaire, Marie-George Buffet et Ségolène Royal nous ont fait part de leurs remarques et positionnement vis-à-vis de l'Économie Sociale.²¹

* *

²⁰ Cf. texte "Pour une économie interactive et plurielle : l'Économie Sociale" page 46.

²¹ Les réponses respectives de Marie-George Buffet et Ségolène Royal sont reproduites pages suivantes.

Marie-George Buffet
Députée de la Seine St Denis
Ancienne ministre

Madame Bettina Laville
Présidente de Convictions
Monsieur Thierry Jeantet
Président du MARS

Paris, le 16 janvier 2007

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

C'est avec un très grand plaisir que j'ai reçu votre invitation à la soirée du 19 janvier.

Sylvie Mayer qui est responsable de la commission du PCF « *Commerce équitable, économie sociale et solidaire* », avait attiré mon attention sur l'intérêt de cette soirée et sa déception de ne pouvoir y participer, étant prise professionnellement.

C'est donc notre ami Maurice Decailot, chercheur en économie, spécialiste en économie sociale, participant actif de notre commission qui viendra me représenter.

Il pourra exposer aux participants les orientations que nous avons prises et les campagnes et actions que nous avons menées, notamment durant tout l'été, une campagne solidaire pour la création d'une filière équitable Fruits et Légumes en France et en Europe.

Je suis très attentive au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire en France. Je suis persuadée qu'il est possible, notamment par l'action publique gouvernementale, mais aussi à travers les collectivités territoriales, de développer fortement ce secteur.

Un secteur vivant et efficace qui contribue au développement économique en faisant la démonstration que d'autres voies que l'ultralibéralisme sont possibles.

Donner la primauté aux personnes et au travail sur le capital, donner aux acteurs salariés et usagers la pleine possibilité de participation démocratique aux choix effectués sont des orientations qui concordent avec nos propres choix.

Nous avons d'ailleurs émis de nombreuses propositions allant en ce sens. Je propose ainsi de donner aux salariés des petites et moyennes entreprises en cession le droit de préemption pour transformer leur entreprise en société coopérative. Avec les départs massifs en retraite de dirigeants de ces entreprises, ce sont des milliers d'entre elles qui seront concernées dans les dix prochaines années.

Je vais donc développer toutes ces réflexions et propositions tout au long de la campagne électorale.

J'ai proposé à Sylvie Mayer de prolonger votre soirée de vendredi en vous rencontrant dans les prochaines semaines.

Je vous souhaite plein succès et vous remercie encore de votre invitation.

Très cordialement.

Marie-George Buffet

Message de Ségolène Royal

**aux représentants de l'Économie Sociale
Paris, 19 janvier 2007**

Les Françaises et les Français attendent une relance de la croissance, mais pas n'importe laquelle. Certes, nous devons renforcer notre compétitivité, favoriser la création de nouveaux pôles industriels, mais nous devons surtout avoir une idée plus globale de ce que la croissance doit apporter à notre pays, à chacune et à chacun qui y participent. Si la croissance doit être plus forte, elle doit aussi être durable et partageable. Les entreprises ont un rôle clef à jouer dans cette conception nouvelle et tous ensemble nous devons développer un esprit de conquête. Mais ceci n'est possible et audible que si les salariés et les entrepreneurs indépendants sont réellement impliqués, responsabilisés et en même temps reconnus dans leur travail comme apporteurs d'idées et de créativité. Ce n'est possible que si les consommateurs peuvent également jouer un rôle non seulement de vigilance mais aussi d'imagination de produits ou services véritablement utiles.

Pour y parvenir, nous avons besoin d'entreprises qui répondent à une double logique de participation et de durabilité. C'est en cela que l'Économie Sociale m'apparaît importante. D'autant que nous savons qu'elle est passée de 7 à 12% du Produit Intérieur Brut en moins de 20 ans en France, qu'elle est présente dans presque tous les secteurs d'activités et qu'elle a continuellement été créatrice d'emplois durables.

Importante d'abord parce que les coopératives, les mutuelles et les associations démontrent qu'il n'y a pas d'activités "réservées" ; que des femmes et des hommes réussissent, en se groupant d'abord et avant tout autour d'un projet et non d'un capital, parviennent à créer et à gérer des entreprises d'une façon démocratique et juste. Démocratique car les entreprises d'Économie Sociale appliquent à la base le principe "une personne, une voix" qui déconnecte le pouvoir de décision de la proportion détenue de capital ; et juste, parce que leur obsession première n'est pas la rémunération des capitaux mais le juste prix et la juste rémunération des salariés. SCOP ou Mutuelles ont démontré que "ça marche" !

Importante aussi parce que la conception de la propriété, largement collective dans le cas des coopératives, des mutuelles et des associations, les met à l'abri de la course aux résultats boursiers immédiats comme des risques d'opérations d'achats (dont on connaît les conséquences brutales en termes de licenciements, de pertes de droits sociaux, ...). L'Économie Sociale est donc incontestablement devancière en proposant un modèle de développement durable, associant et respectant l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

De plus, la "double qualité" des acteurs, qu'ils soient coopérateurs/salariés ou mutualistes/usa-gers, est non seulement un rempart contre les délocalisations, mais aussi un facteur de solidarité entre les partenaires et, plus largement, dans la Société.

Je ne peux donc que me tourner vers vous et vous donner rendez-vous, non pas pour que nous apprenions à nous connaître – je rencontre régulièrement certains dirigeants ici présents en Poitou-Charentes, mais pour que nous imaginions ensemble, en quoi, demain, vous allez contribuer à donner à l'économie française et aussi européenne, une allure plus participative et plus audacieuse. En quoi, donc, vous allez faire émerger de nouvelles générations "d'entreprises à gouvernance partagée", réconciliant les Françaises et les Français avec l'entreprise ; les réconciliant avec l'idée d'un travail, non plus "imposé et subi" mais conçu et géré ensemble. Un travail donc, d'abord et avant tout, orienté vers les personnes et non vers les finances qui, si elles sont incontestablement un "ressort", ne peuvent en aucun cas être une finalité.

Voyons-nous donc prochainement pour prolonger votre initiative. C'est, en tous les cas, bien volontiers que – dès aujourd'hui – je soutiens votre "manifeste" et le signe.

Ségolène Royal

**Conclusion : L'Économie Sociale : Un acteur incontournable
dans la future organisation de l'économie mondiale ?**

**Gérard Andreck ²²
Président de la MACIF**

M. Andreck fait plusieurs constats : l'économie sociale est dynamique, elle ne peut plus être oubliée ou contournée. Mais il faut la rendre plus nettement visible et les dirigeants de l'économie sociale doivent s'investir plus. Il faut aussi renforcer l'efficacité économique en lien avec l'efficacité sociale, civique et environnementale. La transparence dans le domaine de la gouvernance est meilleure, les Rencontres internationales du Mont-Blanc y contribuent. Au niveau européen, on observe de grands mouvements de rapprochement entre mutuelles ; il faut donc une meilleure représentation au niveau de l'Union européenne.

L'économie sociale a comme objectif principal de faire émerger un autre type de croissance, durable et partageable. Elle doit donc se lancer dans les chantiers de l'innovation et de la recherche, comme cela a été évoqué aux Rencontres de la Villette cette année avec les concepteurs des programmes scolaires. Mais cette ambition n'a aucune chance d'aboutir sans pression sur le Ministère de l'Éducation Nationale. Or les initiatives actuelles sont éparées et peu connues.

M. Andreck souhaite donc un travail en commun avec la classe politique et même un véritable partenariat pour faire évoluer le concept d'entreprise. Il demande à l'assistance de signer le manifeste qui constitue une contribution nécessaire à l'économie sociale au moment où elle peut être la plus prise en considération (en période électorale). Il faut que ce texte soit validé par les citoyens et les différents responsables de ce secteur pour pouvoir l'adresser ensuite aux responsables politiques. Son objectif est de faire toucher du doigt aux pouvoirs publics ce qui peut vraiment aider l'économie française.

**

²² Voir également texte complémentaire de M. Andreck en page 44.

Contribution complémentaire

Jean-Paul HUCHON
Président du Conseil Régional d'Ile-de-France

C'est un grand plaisir pour moi d'ouvrir les travaux de votre séminaire, même si je me suis interrogé – je suis sûr, comme beaucoup d'autres – sur l'utilité de mettre un point d'interrogation à la fin du titre proposé pour votre séminaire. L'économie sociale participera pleinement à l'économie de demain. Pour la Région Ile-de-France, cela ne fait aucun doute. Nous croyons que l'économie sociale représente une voie de développement économique à part entière, une voie à la fois alternative et concrète, une voie sur laquelle la Région Ile-de-France s'engage avec détermination, grâce notamment au travail passionné de la Vice-présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France, Francine Bavay.

A l'heure où l'économie se fait plus brutale, où les exigences de rentabilité à court terme des actionnaires malmènent durement les solidarités humaines, il est heureux de savoir qu'un secteur économique résiste, prouvant que la valeur humaine prime sur la valeur "capital", démontrant que la pérennité des activités économiques doit être durablement protégée et que les entreprises ont une responsabilité sociale et environnementale vis-à-vis de leurs salariés, mais aussi vis-à-vis de leurs clients, de leurs fournisseurs, des territoires dans lesquels elles sont implantées, des collectivités avec lesquelles elles travaillent jour après jour, de la planète.

Cela prouve qu'**une autre forme d'économie est possible.**

Possible d'abord pour le bien des salariés et des membres de l'économie sociale. Parce que cette forme alternative d'économie propose une véritable gouvernance démocratique et expérimente de nouvelles formes de contrat social, des contrats fondés sur les valeurs d'égalité, de solidarité et d'équité.

Les projets de ces mutuelles, de ces coopératives et de ces associations sont avant tout les projets de leurs salariés et de leurs membres. Les décisions qui sont prises le sont en commun, de manière démocratique. Leur statut juridique repose sur un principe simple : "une personne, une voix". Tous les participants ont des droits et des devoirs égaux, qu'ils soient manœuvres ou dirigeants, dernier embauché ou membre fondateur. Je crois vraiment que c'est une idée à l'heure d'aujourd'hui toujours aussi révolutionnaire. Une idée qui devrait essaimer. Les salariés ou les bénévoles qui travaillent au sein de l'économie solidaire participent aux choix stratégiques de leur entreprise ou de leur association. Ils ont la maîtrise de leur destin professionnel. Ils sont en quelque sorte co-entrepreneurs de leur propre société.

Une autre économie est également possible pour le bien même de l'économie dite "classique".

D'abord parce que l'économie sociale crée des emplois. En effet, l'esprit de résistance est aussi un esprit résolument offensif. L'économie sociale et solidaire représente un peu plus de 10% du PIB en France et un million huit cent mille emplois. La Région Ile-de-France rassemble à elle seule plus de 71.000 structures relevant de l'économie sociale et solidaire, ce qui représente 10% des établissements de la Région et 600.000 emplois !

Ensuite parce que la maîtrise de l'économie sociale par ses salariés ou ses membres n'empêche pas l'efficacité économique. Bien au contraire. Si les entreprises sociales sont des entre-

prises commerciales pas comme les autres, elles restent le plus souvent des entreprises. Des entreprises commerciales à part entière. Des entreprises qui n'ont rien de moins que les autres et qui ne se distinguent finalement de leurs concurrentes que par des "plus" : plus d'attention au temps long, plus d'anticipation par rapport aux mutations technologiques à venir, plus de soucis par rapport au développement équitable, notamment en direction des pays en développement, plus d'intérêt pour les questions d'environnement.

Vous l'aurez compris, la Région Ile-de-France croit en l'esprit de l'économie sociale. Et pour le prouver, elle a publié un petit guide que je crois très utile pour les associations et pour toutes les personnes désirant bénéficier de notre soutien. Ce guide intitulé "*Économie sociale et solidaire : la Région vous aide à entreprendre autrement*" présente les filières prioritaires de l'action régionale et, surtout, elle donne le mode d'emploi pour bien comprendre toutes les démarches à suivre pour être soutenus, accompagnés et financés dans son développement. Comme le résume bien le titre du guide : comment posséder toutes les clés de la réussite pour entreprendre autrement en Ile-de-France et grâce au soutien de la Région Ile-de-France. Dans le prolongement de ce petit guide, nous sommes également en train de créer un centre de ressources sur toutes les informations dédiées au secteur de l'économie sociale et solidaire. Comme pour le guide, nous avons été motivés par le côté pratique de la démarche.

Enfin, dernière action en date,¹ j'ai proposé à la fin de l'année 2006 la création d'un fonds de confiance pour les initiatives sociales et solidaires, un fonds d'investissements qui va permettre à des personnes porteuses de projets innovants d'être hébergées par des entreprises solidaires. Nous allons en quelque sorte développer des "start-up solidaires" et "des couveuses sociales". Les besoins en matière de solidarité sont immenses. De l'aide à la personne au commerce équitable, de la garde d'enfants à l'amélioration du logement, de la gestion des déchets au contrôle de la pollution, ce sont des filières économiques entières que nous devons soutenir et aider au développement, des secteurs à fort potentiel : services à la vie quotidienne, services d'amélioration du cadre de vie, services culturels et de loisirs, services d'environnement. Je crois notre initiative originale et volontariste, comme l'était finalement le statut des associations ouvrières du XIXème siècle.

Ces structures ont décidé de mettre en avant leur responsabilité sociale. A notre tour, nous avons décidé de mettre en avant notre propre responsabilité politique en les accompagnant dans leurs initiatives, en étant un partenaire stable de leurs actions. Parce que nous voulons aider les entreprises sociales à renforcer leurs moyens de prospective, à développer leurs activités de veille stratégique. Nous les soutenons également dans toutes leurs actions en faveur de la création ou de la reprise d'entreprises. Notre soutien prouve que ce modèle économique fonctionne bien, qu'il est créateur d'emplois et de richesses pour la Région Ile-de-France.

Je sais que les pouvoirs publics ont reconnu tardivement ce secteur clé pour l'économie française. Le concept d'économie sociale n'a été reconnu qu'en 1981 ; il n'a été consacré qu'en 1995 par l'institution de la Délégation interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Économie sociale. Mais cette reconnaissance tardive n'a jamais freiné la capacité de ce secteur à constamment se réinventer, à innover. L'élargissement, en 2001, du modèle des SCOP aux SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) en est la meilleure illustration. En décidant de créer ce nouveau cadre juridique, le gouvernement de Lionel Jospin a permis d'élargir à d'autres

¹ Il faut rappeler que ce document a été élaboré à l'occasion du Séminaire sur l'économie sociale qui s'est tenu le 19 janvier 2007 (ndlr).

L'Économie Sociale : économie de demain ?

acteurs, comme les collectivités locales ou les personnes morales, le mouvement des SCOP. La circulaire du 5 septembre 2000 avait permis, elle aussi, d'accélérer la mise en œuvre de partenariats avec les collectivités locales et l'État, permettant ainsi au modèle de l'économie sociale de continuer à toujours posséder une longueur d'avance.

Pour conclure, je veux émettre un vœu : que l'esprit des premières associations ouvrières perdure encore longtemps et que l'esprit mutualiste, coopératif et associatif qui anime les acteurs de l'économie sociale se propage, se diffuse. Que cette profession de foi gagne de plus en plus d'adeptes, dans les entreprises comme ailleurs. Le droit à l'égalité au sein de l'entreprise est plus que jamais une idée neuve.

Enfin, quoi qu'il arrive, je tiens à vous assurer que la Région Ile-de-France sera toujours présente aux côtés des acteurs de l'économie sociale pour les aider à entreprendre autrement. Il est normal et juste de reconnaître cette efficacité à la fois économique et sociale.

**

Contribution complémentaire

François Rousseau
Chercheur associé au Centre de Recherche en Gestion
de l'École Polytechnique

Le management du sociétariat : l'alternative à la veuve californienne et au plombier polonais !

Ces dernières années, le débat économique et social hexagonal a été fortement marqué par deux figures, aussi menaçantes l'une que l'autre, exprimant une sorte de condensé des peurs collectives que nous inspirent notre société moderne, ses incertitudes sur un avenir meilleur. J'ai nommé la veuve californienne, sorte de sorcière juchée sur un fonds de pension et qui, bien qu'à la retraite, exigerait un rendement annuel de 15% du capital qu'elle aurait investi dans nos entreprises en faisant se plier à ses exigences tous nos managers et en contraignant nos entreprises à dégraisser massivement. Elle symbolise la maximisation du profit obtenu sans effort, voire en dormant, comme seul critère de la performance économique.

L'autre figure, apparue brutalement lors du débat national sur le projet de traité constitutionnel européen, c'est celle du plombier polonais, qualifié, compétent et sous-payé, prêt à saisir toutes nos tuyauteries, à resserrer tous nos boulons pour qu'à l'avenir nous sachions nous serrer la ceinture. Il symbolise le dumping social et l'effritement inexorable de nos acquis sociaux comme seul horizon de la performance sociale.

Comment se battre contre ces Père Fouettard modernes, véritables emblèmes de l'horreur économique ?

Certainement, se dit-on, aujourd'hui comme hier, les coopératives, mutuelles et associations qui se réclament de l'économie sociale offrent une parade solide aux dérives du capitalisme financier de la même façon qu'elles se sont construites, il y a plus d'un siècle, en contrepoint d'un patronat excessif et des dégâts déjà constatés de l'économie industrielle.

Soit, bien que les études soient trop rares, il est assez facile de montrer la forte capacité des coopératives, mutuelles et associations de l'économie sociale à s'adapter avec succès et dans la durée aux différents cycles économiques. On observe également que leur performance économique est très satisfaisante, et leur présence massive et en extension dans tous les secteurs de la vie économique et sociale atteste de leur pertinence.

Bien sûr, on peut invoquer, à l'appui de leurs nombreuses qualités, les caractéristiques structurelles des entreprises de l'économie sociale qui ne reposent pas sur une vision à court terme de la rentabilité et renvoient l'entretien du capital au rang de moyen mis au service du développement humain.

Petites ou grandes, les entreprises de l'économie sociale savent se donner les moyens de leur performance économique, même si c'est souvent dans un contexte adverse. Il y a bien sûr de nombreuses dispositions à prendre pour réduire cette adversité et j'imagine qu'elles seront largement évoquées durant ce séminaire. Dans ce registre revendicatif, j'ajouterai prioritairement l'idée que, **sans un investissement public massif dans la recherche et la formation sur le thème des entreprises de l'économie sociale, les autres efforts seront vains** et l'idée d'entreprendre la société en s'associant restera mise en pratique par une minorité d'entrepreneurs.

Produire et gérer le sens du projet

Mais je suggère que la réponse à une plus grande diffusion des entreprises ou associations de l'économie sociale suppose de répondre à la question de la performance de la façon suivante :

C'est en identifiant les mécanismes de production de sens et en s'attachant à la gestion du sens au sein de l'organisation (surtout lorsque l'organisation atteint une certaine taille) que les dirigeants peuvent ré-arrimer de façon cohérente chaque élément constitutif du projet fondateur.

On peut le dire autrement, pour marquer concrètement les esprits : *"Comment, moi, sociétaire CASDEN ai-je conscience, non pas d'être un client, ni un investisseur, mais comment ma qualité de sociétaire me permet-elle d'être un banquier qui défend l'idée d'un projet bancaire conforme aux valeurs de l'économie sociale ?"* ou encore : *"Comment, moi, sociétaire MAIF, suis-je non pas un assuré mais un assureur militant ?"*

Le levier sur lequel il faut exercer de fortes pressions pour soulever le monde c'est la juste compréhension par toutes les parties prenantes du projet défendu par l'organisation de l'économie sociale.

Sans pouvoir développer ici mes travaux, je voudrais vous convaincre que **la production de sens** est une activité que les dirigeants peuvent gérer et évaluer, ce qui permet d'en faire une composante du système productif de l'entreprise. Trop souvent, le projet est énoncé dans des documents peu visibles (par exemple les statuts d'une association), tandis que l'activité de services est énoncée dans une belle brochure promotionnelle. Or, c'est une caractéristique de l'organisation militante que de produire à la fois un service et une intention sociale ou sociétale. Mais le service est relativement tangible tandis que l'intention sociale a une fâcheuse tendance à l'évaporation lorsque pointe une autre intention, marchande celle-là !

L'enjeu consiste donc à ajuster ces deux composantes pour produire de façon cohérente du projet militant et des services. La performance de l'ensemble résultera non du simple déroulement de l'activité de services mais de la recherche permanente de cohérence entre ces deux composantes et donc de leurs inter-relations, ce qui devrait être la mission essentielle des dirigeants. Je veux faire une observation essentielle à ce stade : au cœur du projet, c'est **la construction collective du sens** (et non la construction du sens collectif) qui peut permettre une bonne articulation entre le projet de l'entreprise de l'économie sociale et la performance de ses services.

La MAIF, la MACIF, le Chèque Déjeuner, le Crédit Coopératif figurent, par exemple, parmi les fleurons de l'économie sociale. Ces entreprises ont également en commun d'être construites sur un projet où l'économie doit rester au service de l'homme et non l'inverse. Comme les autres organisations de l'économie sociale, elles se reconnaissent autour d'une volonté commune de solidarité en privilégiant le service rendu au profit dégagé. Dans les nombreux domaines d'activités qu'elles ont investis, leur performance est remarquable au plan de la qualité des services qu'elles rendent, ce qui ne nuit pas à leurs résultats économiques. Pourtant, nombreux sont les sociétaires de ces entreprises qui n'ont pas le sentiment de la vitalité militante de leur organisation. Banalisé par les effets du marché ou instrumentalisé par les effets des politiques publiques, leur projet initial est mis à mal par le succès.

Pour modifier cette évolution, souvent liée au développement de l'entreprise, le management du sociétariat devrait s'imposer ; comme un contrepoids à l'irruption de l'actionnaire dans le jeu ; comme une nécessité pour rétablir un lien social fort autour du projet et (re)fédérer tous les acteurs. Mais **associer toutes les parties prenantes au projet humaniste de l'entreprise de l'économie sociale** reste un défi peut-être moins facile à relever que celui de la qualité de service ou du résultat économique !

**

Contribution complémentaire

Gérard Quénel

Conseiller Confédéral, Responsable de l'activité "Économie Sociale", C.G.T.

La C.G.T. actrice de l'Économie sociale

Il y a moins de dix-huit mois, la CGT organisait un colloque sur ses relations avec l'Économie sociale. Une première pour notre confédération. Ce colloque, fort de la présence de plus de deux cents participants, dont soixante-huit représentantes et représentants d'organisations de l'Économie sociale (nombre d'entre eux sont présents de soir), nous a permis d'affirmer notre volonté d'agir pour le développement, à partir de valeurs majeures que nous partageons, de l'Économie sociale, mais aussi d'affiner le particularisme de notre engagement dans cette action, qui se situe à partir même de notre identité syndicale.

Les actes publiés et largement diffusés de ce colloque me dispensent d'insister davantage sur son contenu.

Je me contenterai donc, ce soir, dans le cadre de la problématique de l'Économie sociale appréhendée sous l'angle de la propriété sociale (dans le sens que donne le sociologue Robert Castel à cette notion), de mettre l'accent sur trois aspects qui sont, pour nous, centraux quant à savoir quel est l'avenir de l'Économie sociale. Ils sont centrés essentiellement sur l'une des composantes majeures, quant au nombre de salariés, de l'Économie sociale : le secteur associatif : 1) les relations sociales dans les entreprises de l'Économie sociale ; 2) les difficultés du développement du secteur associatif ; 3) l'avenir du secteur de l'Économie sociale.

Les relations sociales dans les entreprises de l'Économie sociale

L'Économie sociale est, entre autre, un secteur économique dont la mise en œuvre de valeurs ancestrales (la coopération, le mutualisme, l'association) se traduit par un mode de gestion des entreprises très différent de celui des entreprises classiques. Ce ne sont pas des actionnaires à la recherche d'une valorisation financière des capitaux investis qui y détiennent le pouvoir mais des associés réunis en vue de répondre à des besoins sociaux pour des catégories de la population et, souvent, pour toute la population.

Cette finalité différente donnée à l'acte d'entreprendre se prolonge par un mode de "gouvernance" où chaque associé compte pour un. En soi, ces particularismes créent, a priori, un type de relations sociales où l'opposition classique "capital/travail" prend une signification originale. Cela ne signifie pas que le syndicalisme, quand il y est présent, devrait perdre son âme, car l'application et l'amélioration du droit social y demeurent des fondements, mais qu'au contraire les relations sociales peuvent s'inscrire sur un fond partagé résidant dans une volonté commune aux partenaires sociaux de ces entreprises de situer leurs identités respectives, qui demeurent, dans une finalité commune, au service de la société.

L'on peut regretter, au passage, que le statut particulier des entreprises de l'Économie sociale, n'intègre pas, de façon généralisée, une réglementation appropriée qui caractérise juridiquement le type de relations sociales propres à ces entreprises. Mais, la nature ayant horreur du vide, les partenaires sociaux des entreprises de l'Économie sociale s'emploient, par la voie contractuelle, à instaurer des règles de dialogue social ayant la volonté de traduire le type de relations "supérieures" au droit commun du travail, qui correspond au particularisme de la relation "capital/travail" des entreprises de l'Économie sociale. C'est le sens de l'une des négociations actuellement engagée par les organisations syndicales avec les employeurs de l'Économie sociale.

Dans ce particularisme, il est, pour nous, évident que le mode de participation des salariés de l'Économie sociale à la gestion des entreprises de l'Économie sociale est un élément majeur. Au pouvoir des salariés actionnaires financiers que cherchent à développer, dans des limites contenues, les entreprises capitalistes et, parfois, les pouvoirs publics, ne convient-il pas que les entreprises de l'Économie sociale marquent leur originalité de finalité par la mise en place d'une sorte de pouvoir réglementé des salariés leur permettant de participer pleinement à la gestion des entreprises de l'Économie sociale ? Ce pouvoir, assorti de droits nouveaux à la formation et à l'information des salariés, n'est-il pas un élément décisif pour le développement d'une Économie sociale toujours plus fière de ses valeurs et de sa vocation ? Nous pensons résolument que oui, pour notre part. S'engager dans cette voie, en effet, est un des aspects essentiels permettant de faire des entreprises de l'Économie sociale encore davantage des lieux de propriété sociale.

Cette réflexion vaut pour toutes les entreprises composantes de l'Économie sociale dont, c'est ma deuxième problématique, il convient d'observer qu'aujourd'hui la composante qui connaît le plus fort développement est la composante associative.

Les difficultés du développement du secteur associatif

Ce secteur connaît deux caractéristiques dans son essor.

D'abord, il se développe, essentiellement, sur un désengagement de l'État, à tous ses niveaux. Il faut ici distinguer deux types de désengagement : un désengagement de gestion et un désengagement financier. Sur le premier type de désengagement, pour nous, le débat est ouvert. En effet, si nous continuons à penser que l'État, garant de l'intérêt général, doit continuer à gérer directement la réponse aux grands besoins fondamentaux correspondant aux droits fondamentaux de la personne (éducation, sécurité, santé, etc.), nous ne sommes pas hostiles à ce que les politiques publiques délèguent à des entreprises dont la vocation proclamée est de s'inscrire dans des missions d'utilité sociale, ce qui est le cas de nombre d'entreprises de l'Économie sociale, la gestion d'un certain nombre de missions de ce type. Mais nous y mettons deux conditions.

La première est que les partenariats qui s'instaurent entre la puissance publique et les associations chargées de ces missions demeurent de véritables partenariats dans lesquels le secteur associatif garde la maîtrise de sa vocation, en opposition à des partenariats de circonstance ne faisant qu'utiliser le savoir-faire du secteur associatif pour des missions où les projets associatifs sont remodelés en vue des aléas des politiques publiques.

La seconde condition a trait au désengagement financier de l'État. Ici, il ne nous semble pas acceptable que, pour un certain nombre de missions d'utilité sociale, les associations se trouvent missionnées dans des conditions financières qui ne les mettent pas en situation de répondre dans des conditions satisfaisantes aux besoins des populations.

Ajoutons que, dans ce cadre, ces associations, qui sont par là même un des vecteurs essentiels des politiques publiques de création d'emplois, se trouvent confrontées à des problèmes inextricables quant à la quantité et à la qualité de l'emploi qui leur est nécessaire pour conduire à bien leurs missions. C'est ainsi que dans le secteur associatif l'emploi partiel constitue la majorité des emplois et l'emploi précaire plus du tiers. C'est ainsi encore que le salaire moyen y est inférieur d'environ 10 % du salaire moyen tous secteurs confondus.

Il n'est alors pas étonnant que le secteur associatif connaisse, trop souvent, des relations sociales dégradées où parfois, ce qui est un comble pour un secteur composante de l'Économie sociale, le droit social et le droit syndical y soient mal respectés. Alors, il faut bien le dire, c'est toute l'image de l'Économie sociale qui fait les frais de ces dysfonctionnements.

Disons-le ici, pour la CGT, sont à l'ordre du jour, de nécessaires convergences de réflexion, voire d'action, entre mouvement associatif et mouvement syndical pour s'inscrire

contre un désengagement de l'État qui met le secteur associatif dans les pires difficultés. Travailler à ces convergences est pour nous s'inscrire dans le sens d'un véritable développement de l'Économie sociale, qui, nous le disons amicalement, rejoignant quelques auteurs de réflexions sur l'Économie sociale, ne peut se contenter de bâtir son avenir sur quelques réussites assises sur l'existence de grands groupes coopératifs ou mutualistes.

Ensuite, le développement de la composante associative de l'Économie sociale voit ses difficultés encore accentuées par la "marchandisation" de la réponse à des besoins sociaux d'utilité sociale.

Nous voulons dire ici que, bien que présentée sous le vocable de "révolution sociale", la politique de l'actuel gouvernement ¹ à propos des services à la personne fait, selon nous, courir de graves dangers aux entreprises de l'Économie sociale.

En effet, selon nous, le fourre-tout constitué par l'appellation générique de "services à la personne" et l'ouverture à tous les opérateurs de ceux-ci participent à une vaste opération visant à ouvrir largement aux entreprises capitalistes des marchés juteux en profit financier sur des segments d'activité dont la vocation est de répondre d'abord aux besoins sociaux des populations. Que des entreprises dont la vocation est de produire du profit financier opèrent sur le terrain des services "de confort" est dans l'ordre des choses. Qu'elles le fassent dans des secteurs comme l'éducation des enfants ou la dépendance des personnes âgées, avec toujours le même objectif de profit financier, soulève davantage de questions.

Pour nous, les entreprises de l'Économie sociale par leur vocation et par leur savoir-faire, en complémentarité avec les pouvoirs publics, ont vocation à occuper ces derniers terrains et à le faire, nonobstant les dérégulations des marchés au niveau européen, hors d'une concurrence effrénée.

Sinon, le secteur associatif – et le secteur mutualiste n'est pas épargné – va connaître, et les choses sont déjà entamées, de nouvelles difficultés venant s'ajouter à celles évoquées plus haut. Ces difficultés sont communes aux entrepreneurs associatifs et aux salariés des associations.

Là encore, au-delà des efforts faits par les entreprises de l'Économie sociale, que nous saluons, pour s'emparer à partir de leur vocation de la réponse aux besoins relevant des services à la personne, ne convient-il pas, acteurs de l'économie sociale et acteurs syndicaux, de porter des exigences s'opposant à une "marchandisation" sans limite de tous les secteurs d'activité et d'exiger que ceux qui relèvent des droits fondamentaux de la personne soient régulés afin de permettre que des opérateurs dont la vocation n'est pas d'abord le profit financier n'y soient pas concurrencés par des opérateurs qui, on le voit déjà, ne s'assignent comme but que de répondre aux besoins de la population la plus solvable et dans des conditions d'emplois où la qualité de ceux-ci laisse quelques doutes sur la qualité de la réponse aux besoins fondamentaux des personnes.

J'en termine avec mon dernier point : l'avenir du secteur de l'Économie sociale.

L'avenir du secteur associatif et par là même de l'Économie sociale

Nous en sommes persuadés, l'avenir du secteur de l'Économie sociale, et avec le vocable d' "avenir" nous visons une Économie sociale en développement non figée dans ses réussites présentes, a beaucoup à voir avec l'avenir de sa composante associative.

Soit ce secteur pourra se développer harmonieusement sur la base de sa vocation et des moyens nécessaires pour la mettre en œuvre, et, alors, l'Économie sociale peut devenir le lieu d'un renouveau de l'engagement citoyen (de ses bénévoles, de ses salariés, de ses usagers),

¹ Le texte de cette intervention a été rédigé pour le Séminaire sur l'économie sociale du 19 janvier 2007 (ndlr).

soit ce secteur, confronté à une concurrence acharnée, risque, tout en préservant quelques bastions emblématiques, de devenir un lieu d'assistance aux populations les plus démunies dans des conditions d'exercice de son activité où verront inévitablement s'accroître, dans les entreprises du secteur associatif, des conditions de travail sources de conflits perpétuels entre employeurs et salariés.

C'est bien pourquoi, à partir de notre identité syndicale, nous nous sommes résolument engagés dans les négociations avec les employeurs de l'Économie sociale en vue d'obtenir des garanties collectives fortes pour les salariés de toutes les entreprises de l'Économie sociale.

Ainsi, l'accord signé l'an passé avec les employeurs de l'Économie sociale sur la formation tout au long de la vie est, selon nous, à l'heure où nombre de jeunes portent de l'intérêt au lieu où ils vont devoir s'investir professionnellement, un point d'appui sérieux en faveur du développement du secteur de l'Économie sociale. Encore faut-il que cet accord vive, non seulement dans quelques entreprises de l'Économie sociale, mais dans le plus grand nombre et en particulier dans sa composante associative, qui rime encore trop souvent avec précarité et insécurité de l'emploi.

Bien sûr, c'est là la responsabilité de chaque employeur associatif, mais, au-delà, et pour permettre l'exercice de cette responsabilité, ne convient-il pas qu'ensemble, acteurs de l'Économie sociale et syndicalistes, nous portions plus clairement un projet d'avenir de l'Économie sociale qui ouvre des perspectives à la fois pour les entrepreneurs de l'Économie sociale, pour ses salariés, pour ses usagers.

On le voit, être fier et heureux de travailler dans une entreprise de l'Économie sociale est un des enjeux dont dépend, selon nous, l'avenir de cette forme d'entreprise économique. La question des relations sociales entre employeurs et salariés dans toutes les entreprises de l'Économie sociale est une question décisive pour l'Économie sociale elle-même.

La CGT, pour sa part, est prête à s'investir dans la résolution de cette question parce qu'elle pense que l'économie capitaliste ne peut être le seul mode de régulation économique. Il y a besoin d'une économie plurielle et d'un secteur économique où les relations sociales entre employeurs et salariés soient pratiquées comme un tremplin pour une activité économique et politique efficace au service des populations.

Cela demande, pour tous, ouverture d'esprit, dialogue, innovation, parfois capacité d'autocritique, mais, cela, aujourd'hui, nous semble possible. C'est, en tout cas, en ce sens que nous inscrivons notre action et nos relations avec l'Économie sociale.

**

Contribution complémentaire

Dominique Thys

Administrateur délégué à la Direction Générale de la MAIF

En cette fin de séminaire, puisque je m'exprime en dernière position, je revivais, il y a quelques instants, les résultats du certificat d'études dans le collège du chef-lieu de canton rural du Nord de la France où j'habitais : l'Inspecteur lisait la liste des reçus, par ordre alphabétique. Avec la lettre T, il faut savoir patienter. Vu l'heure, je vais essayer d'être vraiment très synthétique.

Il y a trois éléments qui vont déterminer la suite de mon propos.

▪ **Le premier, c'est 1934, date de création de la MAAIF**¹ : 301 instituteurs, pour la plupart secrétaires de mairie, ne voulant plus être assurés dans des compagnies capitalistes qui finançaient des campagnes de presse contre les fonctionnaires, se sont regroupés, organisés autour de statuts avec une finalité de prendre en charge les conséquences des accidents qu'ils provoquaient, avec un principe fort de solidarité puisque la Mutuelle s'est constituée autour des cotisations variables. Si je commence comme cela, par ce premier fait, c'est pour rappeler :

- que la Maif, aujourd'hui comme hier, exerce sa finalité d'assurance et de services dans un cadre réglementaire bien précis ;
- et que les cotisations des sociétaires doivent exclusivement servir la finalité assurantielle dans le respect de contraintes dont celles principales du Code des Assurances.

▪ **Le deuxième élément est un souvenir matinal où Pierre Rosanvallon, à la radio, rappelait la genèse de la loi de 1901 sur la liberté d'association.** Il expliquait que, dans le XIXème siècle qui a vu la naissance du mouvement syndical, du mouvement mutualiste, la loi de 1901 avait pour finalité une meilleure culture, un meilleur savoir-faire individuel grâce au collectif de l'association ; et je me suis dit que notre pensée dominante, un siècle après, produisait sans doute un contresens en privilégiant vraiment le collectif au détriment de l'individuel, en regrettant la montée de l'individualisme, qu'en la circonstance, on confond souvent avec l'égoïsme. J'y reviendrai dans quelques instants.

▪ **Le troisième élément, c'est pour moi une date très importante, 1996, avec l'arrivée de notre nouveau Président, Roger Belot,** après 23 années au cours desquelles les équipes militantes et salariées, autour de Jean Germain, ont construit, à partir de la Mutuelle, un Groupe au sein duquel des structures nouvelles ont été créées comme :

- Filia-Maif destinée aux enfants et proches des sociétaires
- Parnasse-Maif pour développer de nouvelles activités d'assurance vie
- mais aussi des structures comme l'Association Prévention-Maif, la Fondation-Maif destinée à l'étude scientifique de l'accidentologie
- et une structure comme Serena-Maif pour l'assistance aux personnes.

Tout cet ensemble constitue ce que, en interne, nous appelons simplement "la Maif".

1996 est le point de départ d'une volonté du Président de "refonte", le mot est fort sans doute, du projet politique de la Mutuelle ; et c'est à partir de ce moment là que nous commençons à

¹ MAAIF : Mutuelle Assurance Automobile des Instituteurs de France. Au fil des années, la MAAIF a élargi son champ d'intervention au-delà de l'assurance auto ; son sigle perd le "A" de "Automobile" et devient alors MAIF : Mutuelle Assurance des Instituteurs de France.

travailler avec des philosophes rencontrés au cours des réunions du Gema, notre Groupement professionnel.

En effet, la réflexion philosophique que nous avons conduite nous a amenés à l'idée que l'homme est plus qu'un simple individu rationnel qui ne rechercherait que son propre intérêt confortant ainsi, selon moi, le point de vue de Pierre Rosanvallon.

Cela implique chez nous l'idée humaniste que si l'être humain cherche à s'accomplir lui-même, à créer le mieux possible son avenir, il n'est pas qu'un simple usager et doit, avec les autres, penser les institutions qui lui permettront vraiment de s'accomplir.

La forme mutualiste est pour nous une des institutions qui facilite cette double opération à la fois de l'institution et de la personne, notamment en créant des rapprochements de solidarité, en amplifiant des solidarités dans le sociétariat qui n'est plus aujourd'hui uniquement enseignant.

■

Forts de ces trois éléments, apparaît pour nous une **conviction** sur laquelle nous nous sommes impliqués fortement, à savoir que **la personne sociétaire est le cœur intangible de la finalité de notre activité dans le cadre de nos statuts et de la relation assurantielle que le sociétaire construit avec tous les autres.**

Il en découle pour nous une réflexion pour notre communication sur la **signature** que tout le monde connaît désormais et qui a déjà été reprise trois fois dans ce colloque, celle "**d'assureur militant**" :

- **assureur** pour montrer que l'on ne rougit pas de ce mot assez souvent malmené
- et **militant** pour illustrer que notre manière de faire est globalement militante dans la mesure où tous les acteurs travaillent pour mettre en œuvre quotidiennement une conception de l'assurance que nous souhaitons conserver et développer.

C'est alors qu'apparaît naturellement chez nous **le respect de la personne** que vous avez également entendu ou lu dans notre communication.

Ces quelques mots constituent la clé de voûte de notre action qui consiste à travailler sans cesse la **relation sociétaire**.

Cette relation sociétaire, à mes yeux, **revêt trois aspects** :

■ **Le premier aspect c'est celui du fonctionnement institutionnel.**

L'aspect statutaire est important. Depuis quelques années, nous y avons beaucoup travaillé. Nous avons réformé nos statuts en 2000 en instituant une représentation des sociétaires à deux niveaux.

Nous avons travaillé avec le Gema dans deux groupes de travail présidés par Gérard Andreck sur la gouvernance d'entreprise.

Nous avons constitué tous les comités spécialisés souhaités, ils fonctionnent.

Avec nos élus, nous avons mis en place de nombreuses réunions de travail, des communications spécifiques et nous cherchons toujours à améliorer le fonctionnement démocratique avec eux.

Sur le fonctionnement démocratique d'une entreprise mutualiste, il faut quand même être conscients, entre nous, que le champ de cette démocratie ne concerne pas tous les aspects de la vie de l'entreprise mais est défini par des textes juridiques, réglementaires. Cela nous incite à réfléchir à améliorer le niveau, l'importance de la contribution des élus dans le futur.

▪ **Le deuxième aspect** qui est sans doute indiscutablement au cœur de notre travail permanent c'est celui de la **relation assurantielle** au niveau des services qu'a chaque salarié de la mutuelle avec les sociétaires et les assurés.

A ce propos, cela a été souligné tout à l'heure par Bruno Seydoux, nous avons eu le plaisir cette semaine de lire le "Journal du Management" qui place la Maif loin devant, la meilleure entreprise au palmarès de la relation client, tous secteurs confondus.

Je n'y reviens pas, cela a été exprimé tout à l'heure, allez donc sur le site Internet ² et vous y retrouverez, au-delà des résultats, une interview de notre Directeur du réseau qui explique notre état d'esprit et le travail important d'accompagnement de nos salariés.

Il faut y ajouter que, depuis l'origine de la Mutuelle, des sociétaires sont les représentants du Conseil d'Administration dans nos départements. Le cœur de leur activité, sans cesse travaillé en interne, est la relation avec les sociétaires, principalement en terme d'accueil à l'adhésion ou en médiation de premier niveau, en cas de difficultés inhérentes à l'activité.

Sur le plan assurantiel encore, il faut savoir que nous avons engagé cette décennie un important travail de nouveaux services à nos assurés accidentés, en développant le passage de la réparation indemnitaire à celle de prestations en nature.

C'est le sens de la création de Serena-Maif que j'ai évoqué tout à l'heure (lorsque la Maif fournit en un an 400.000 heures d'accompagnement des assurés pour le ménage, les repas, etc. elle fournit "en gros" 300 équivalents temps plein en emplois dans le secteur associatif de l'économie sociale).

Il y a aussi, je peux développer et je ne le ferai pas, une politique de segmentation limitée, nécessaire bien sûr, mais limitée : par exemple, notre contrat accident corporel tous risques "Praxis solutions" est accessible à tous nos sociétaires, quel que soit leur âge, et le contrat est unique, le même pour tous.

▪ **Le troisième aspect de la relation sociétaire** est d'aller au-delà de l'institutionnel pur (35% des sociétaires s'expriment pour élire leurs représentants à l'Assemblée Générale, ce qui est un beau score que nous cherchons cependant à améliorer), d'aller au-delà de l'aspect assurance pour **rencontrer régulièrement tous les sociétaires** invités à des réunions d'actions mutualistes pilotées par nos mandataires du Conseil d'Administration que j'ai évoqués il y a quelques instants.

Les thèmes sont variés : le handicap, les sorties nature, la violence scolaire, les risques de la petite enfance ou de la moyenne enfance, la laïcité et, demain, le développement durable ou les risques climatiques.

Près de 20.000 sociétaires en 2006 ont participé à de telles rencontres, beaucoup plus ont été invités bien sûr. Tous ont exprimé leur satisfaction sur les sujets proposés et cela est, pour nous, un élément réconfortant de compréhension du fonctionnement de la mutuelle avec ses sociétaires.

² <http://management.journaldunet.com/dossiers/0701170-relation-client/index.shtml>

Et puis pour mieux illustrer les liens de solidarité qui doivent bien évidemment être exemplaires dans la communauté Maif (le rappel de cotisations après les tempêtes de 1999 n'a généré que deux courriers au Président, non pour s'en plaindre mais demander l'exonération parce qu'ils avaient subi beaucoup de dégâts), nous avons aussi bien travaillé sur une **extériorisation de cette solidarité**, par exemple en développant l'accompagnement de la prévention, en assistant les enseignants avec des outils pédagogiques pour qu'ils puissent réaliser au mieux leur programme éducatif, grâce à l'Association Prévention-Maif.

Il y a encore bien d'autres exemples : l'assistance scolaire personnalisée avec Rue des Ecoles, nos actions avec l'association humanitaire Solidarité Laïque, notre implication au niveau de l'enseignement supérieur, l'élaboration d'un premier rapport de développement durable dans la mutuelle ; bref, ils illustrent la capacité de la Mutuelle à une "ouverture tranquille".

S'ouvrir oui, mais aussi **coopérer avec d'autres** et je ne saurais oublier ici nos relations plus privilégiées avec, d'une part, la Macif et, d'autre part, la Mgen avec laquelle nous avons construit une offre santé assistance, Mgen Filia, et aussi un contrat assurance assistance obsèques "Sollicitudes".

Finalement, si l'on voulait synthétiser ces trois aspects que je viens de définir, je dirais que nous avons redynamisé notre réflexion sur la relation "valeurs, actes" en donnant, autant que faire se peut, du sens à l'engagement mutualiste de nos sociétaires, ce que François Rousseau a illustré dans la première table-ronde quand il a évoqué Casden et Maif et la recherche de sens à son adhésion personnelle.

Soyez-en persuadés, cette illustration n'a pour vocation qu'à être un exemple de ce que beaucoup de monde en convient : la Maif réussit en son domaine.

Soyez-en aussi convaincus, la Maif ne perd jamais de vue les aspects économiques, juridiques de sa gestion ; elle recherche en fait sans cesse une position d'équilibre entre l'éthique qu'elle porte et l'indispensable santé économique nécessaire pour continuer le chemin.

Lorsque nous sommes entre nous, nous n'oublions jamais de déceler de l'imperfection dans tel projet ou telle activité. Je pense sincèrement que nous nous trouvons en fait en permanence dans une posture d'interrogation, de recherche qui génère des actions elles-mêmes nourrissant la réflexion éthique de notre comportement.

C'est l'interaction permanente entre ces paramètres qui, je crois, devra continuer à être la clé de voûte de notre réflexion en tout domaine.

Sans doute la Maif, née en terre niortaise, empreinte d'influence protestante, tout en étant parfaitement laïque, en conserve des caractéristiques que j'exprimerai ainsi : le sens du devoir et la discrétion.

Quelqu'un tout à l'heure dans son intervention a dit "*pour vivre heureux, vivons cachés*". Nous avons vécu ainsi pendant 65 ans mais est-ce encore possible aujourd'hui de rester complètement cachés ? Nous ne le pensons pas tant la concurrence est vive et nous sommes apparus, à notre manière, dans la communication il y a seulement six ans.

■

Pour terminer, à la question posée dans cette seconde table ronde, "*quelles actions concrètes pour le développement de l'économie sociale ?*", je répondrai d'abord :

- que le projet est possible même s'il est toujours perfectible,
- que pour cela, il est incontournable de **toujours placer le sociétaire au cœur du projet mutualiste** dans une société complexe au sens de tissage des paramètres chers à Edgar Morin, qui nous obligent en permanence à une approche systémique de notre réflexion,
- et qu'il est utile d'**être en posture de "recherche-action"**.

Je reprendrai un mot de l'interview de notre Directeur du réseau dans le "Journal du Management" qui nous place en tête de la relation client. Il évoque "l'introspection" et c'est vrai que, quelque part, quand je réfléchissais pour préparer cette intervention, je me demandais si nous ne serions pas, sans le savoir, devenus grecs au sens où Jean-Pierre Vernant, récemment décédé, l'exprimait dans les colonnes du "Nouvel Observateur" de cette semaine. "*Connais-toi toi-même et tu découvriras le monde*" disait Socrate. Sur cet adage beaucoup de philosophes pendant les siècles ont travaillé.

Au cours de ce séminaire, nous avons beaucoup échangé, notamment autour des dispositifs économiques, du capitalisme, de l'économie de marché, etc. Je prends conscience que le regard que j'apporte en cette fin de colloque est bien plus "philosophique" en évoquant le rapport entre l'être humain et ses organisations.

A ceux d'entre nous qui avons émis des doutes, des incertitudes, je leur dirai pour terminer cette belle phrase d'Alain : "*Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté*".

**

Contribution complémentaire

Gérard Andreck
Président de la MACIF

L'Économie Sociale est un "fait dynamique" : Un fait car son poids économique autant que social et civique est désormais reconnu en France et en Europe et de plus en plus dans le monde ; dynamique car coopératives, mutuelles, associations et fondations se développent sur tous les continents et dans tous les secteurs.

L'Économie Sociale ne peut donc plus être oubliée ou contournée, même si elle reste encore discrète, trop discrète. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si ses contradicteurs s'occupent un peu plus d'elle qu'avant pour la critiquer, l'affronter.

Bien qu'elle soit donc un "fait dynamique", **nous devons la rendre plus nettement visible vis-à-vis d'elle-même** comme vis-à-vis de la Société, des autres acteurs économiques, sociaux et, bien sûr, politiques.

En France, le CEGES¹ et ses membres s'y emploient de façon constructive et active et nous y participons aux côtés du Président Jean-Claude Detilleux, présent dans cette salle.

Mais en accompagnement et complémentarité des actions du CEGES, les dirigeants de l'Économie Sociale doivent réfléchir ensemble à leurs positionnements et leurs stratégies futurs – c'est ce que nous venons de faire à l'occasion de cette rencontre – et aux moyens, ensemble, de se faire entendre encore plus – ce que nous allons continuer à faire –.

L'Économie Sociale n'est ni la roue de secours, ni le camion-balai du capitalisme actionnarial ou même patrimonial, rôle auquel on aimerait bien la confiner en nous expliquant que puisque nous sommes si solidaires, l'Économie, elle, aurait besoin de gens "sérieux", c'est-à-dire qui ne bousculent pas l'ordre ultra-libéral, l'ordre financier.

Or si nous sommes effectivement – par essence – solidaires, nous avons aussi pour ambition d'exercer – notamment – cette dimension de l'Économie Sociale dans toutes les activités possibles y compris les activités marchandes et concurrentielles.

Nous répondons, à l'évidence, aux exigences des marchés et de la concurrence que nous avons toujours acceptées, mais qui sont insuffisantes, très insuffisantes.

Nous avons une idée plus haute de l'efficacité économique qui n'a pas, à nos yeux, de sens si elle n'est pas liée à une efficacité sociale, civique et environnementale. La recherche de cette autre efficacité est un "moteur" pour nos entreprises et d'ailleurs un argument fort de différence et d'attractivité en termes commerciaux. Sinon comment expliquer que les mutuelles d'assurance ou les banques coopératives détiennent plus de 30% de leurs marchés respectifs en Europe ?

Nos entreprises sont des entreprises, mais avec leurs propres règles de gouvernance, avec cette idée que salariés et consommateurs sont capables de participer à la gestion et à l'animation de celles-ci, tout en donnant aux techniciens et aux experts toute leur place. Avec cette autre caractéristique, la "propriété collective", très moderne, qui fait de nos entreprises

¹ CEGES : Conseil des Entreprises, Employeurs, et Groupements de l'Économie Sociale.

d'abord des outils de production de produits et de services performants et non des outils de production au service d'intérêts financiers souvent indifférents à l'objet de l'entreprise.

Nos coopératives, mutuelles et associations entrent autrement dans le concert de la globalisation, c'est l'esprit de la création des rencontres internationales de dirigeants de l'Économie Sociale, les "Rencontres du Mont-Blanc".² Parce qu'il n'y a pas que "Davos" et parce qu'il fallait un répondant en termes de projets au Forum Social Mondial.

Travaillons donc ensemble à faire émerger dans notre pays une conception plus citoyenne de l'entreprise n'enlevant rien aux impératifs économiques et financiers. **Nos coopératives, mutuelles et associations** n'ont pas de leçon à recevoir et ne prétendent pas en donner, mais elles **sont suffisamment fortes pour faire comprendre que la réconciliation des Françaises et des Français avec le monde de l'entreprise passe par elles**. Et, plus encore, que l'Économie Sociale, par les règles et principes qu'elle s'impose, peut contribuer à faire émerger un **autre type de croissance à la fois durable et partageable**.

Travaillons avec les politiques aussi qui, jusqu'ici, au plan national, ont eu un peu trop tendance à nous regarder avec une sympathie un peu lointaine – sauf à de trop rares et d'ailleurs précieuses périodes – et à occulter notre importance économique – sauf à se rendre compte trop ponctuellement que nous étions des partenaires nécessaires –.

Nous attendons d'eux et donc de l'État de véritables partenariats pour faire évoluer le concept de l'entreprise en France et, bien sûr, pour donner toute sa place à l'ensemble de l'Économie Sociale.

C'est tout le sens du texte en faveur de l'Économie Sociale qui vous est présenté dans le cadre de ce Séminaire, signé déjà par nombre de responsables, et que je vous engage à signer et faire signer autour de vous, pour contribuer à renforcer notre mouvement et à l'identifier vis-à-vis des futurs dirigeants politiques de notre pays.

**

² Les "Rencontres du Mont-Blanc" réunissent des dirigeants d'organisations d'économie sociale de tous les continents, en vue de développer des projets internationaux et de participer au renforcement de l'économie sociale. Y sont associés des universitaires, des politiques, des représentants de mouvements citoyens et d'institutions internationales. Cf. le site dévolu aux "Rencontres du Mont-Blanc" : <http://www.rencontres-montblanc.coop>

POUR UNE ÉCONOMIE INTERACTIVE ET PLURIELLE : L'ÉCONOMIE SOCIALE ¹

A la veille de la campagne présidentielle, la volonté marquée des citoyens français de réinvestir le champ de la démocratie et de prendre part aux débats met les futurs candidats et candidats à l'élection de 2007 au défi d'innover, et plus encore leurs familles politiques.

Ce besoin d'"activisme" citoyen, qu'il soit individuel et spontané ou organisé au sein de structures représentatives, est source d'exigences et d'opportunités nouvelles. D'exigences, car les programmes respectifs des candidats devront apporter, très concrètement, des réponses aux problématiques économiques, sociales, mais aussi institutionnelles actuelles. D'opportunités également, car cette volonté exprimée de participer aux débats constitue un formidable levier sur lequel prendre appui pour revitaliser la démocratie, en redonnant aux citoyens une position d'acteurs de la vie économique, sociale autant que civique.

Face aux dérives constatées du système économique dominant, marqué par le libéralisme des échanges et l'absence d'une régulation suffisante, la demande de changement s'exprime de plus en plus clairement de la part des citoyens, remettant en cause la recherche du profit comme finalité première de toute activité économique. Il s'agit dès lors d'imaginer avec eux un autre modèle, fondé sur un développement partageable et durable, une meilleure maîtrise de l'impact écologique, une régulation de l'économie, le rééquilibrage du poids de tous les acteurs dans la gouvernance des entreprises et une plus juste répartition des richesses produites.

Pour construire cette économie à dimension sociale, interactive et plurielle, les femmes et hommes politiques devront privilégier une approche partenariale, intégrant les principales parties prenantes de la vie économique et sociale, afin de croiser les intelligences et les savoir-faire et se nourrir des expériences menées en ce sens sur le terrain, en particulier par les entrepreneurs de l'Économie Sociale. C'est à ce titre que ceux-ci prennent ici la parole.

Cette Economie sociale recouvre aujourd'hui une réalité riche et variée, mettant en oeuvre des structures aux formes juridiques diverses (mutuelles, coopératives, associations, fondations) présentes dans la quasi-totalité des secteurs d'activités (agriculture, production de biens industriels, services financiers, santé, éducation, services à la personne, etc.). Ces multiples "visages" sont le reflet d'une même identité fondée sur une communauté de principes, tels que la libre initiative collective, la démocratie, la solidarité ou encore la promotion de la personne. Si l'Économie Sociale n'a pas l'exclusivité de ces valeurs, par essence universelles, elle revendique le passage des utopies aux réalités concrètes à travers leur déclinaison originale en terme de règles de gestion et d'organisation. Le principe de "double qualité", qui permet à chacune et à chacun d'être à la fois salarié ou consommateur et acteur de l'entreprise, contribue ainsi à rééquilibrer le partage de la gouvernance entre détenteurs du capital, salariés

¹ Ce texte, présenté à l'occasion du Séminaire "L'Économie Sociale : économie de demain ?" du 19 janvier 2007, est également accessible sur le site Internet : <http://economiesociale.monsite.orange.fr>. Vous pouvez signer ce manifeste en envoyant un e-mail à : economiesociale@voila.fr ou en utilisant le formulaire page 58.

et parties prenantes. La règle de l'indivisibilité de fonds propres, tout comme celle encadrant la répartition de la richesse produite favorisent une plus grande solidarité tant immédiate qu'intergénérationnelle. Toutes contribuent à une meilleure régulation des activités économiques.

Héritière d'une culture "d'apprentissage par l'action", l'Économie Sociale est le fruit d'entrepreneurs, femmes et hommes, s'étant librement fixés comme objectif la maximisation de la rentabilité sociétale de leurs organisations. Ses praticiens ont expérimenté, au fil des ans, des réponses innovantes, et aujourd'hui éprouvées, témoignant qu'une voie alternative est non seulement possible, mais qu'elle est source d'efficacité, tant en terme de performances économiques, de gouvernance démocratique que d'utilité sociale.

Face à une mise en concurrence des économies sur le marché mondial, à l'impact du système actuel de production sur les équilibres écologiques et à la stagnation de la croissance et de la création d'emplois en France, nous proposons un modèle de croissance à valeur ajoutée sociale et environnementale.

L'Économie Sociale substitue au dogme de la rentabilité immédiate, une conception moderne du développement, inscrite sur le long terme. Sociétés de personnes dépourvues de capital actionnarial, les mutuelles, les coopératives et les associations ne sont ainsi ni opéables, ni soumises à un impératif de rémunération à court terme des apporteurs de capitaux. Reposant sur un système de propriété collective impartageable, leurs activités, fortement ancrées au sein des territoires, ne sont pas non plus menacées par la délocalisation. Les contributions des coopérateurs ou des mutualistes permettent de forger sur plusieurs générations des capacités financières importantes et de préserver ainsi la stabilité de l'activité et de l'emploi en leur conférant une dimension "durable". D'autres règles du jeu viennent conforter ce mode d'entreprendre, soucieux de la pérennisation et de la transmission des patrimoines économiques d'une génération à l'autre, tout en étant porteur d'efficacité économique.

Toutes familles confondues, l'Économie Sociale représente environ 11,7 % du Produit Intérieur Brut de la France, mobilise des ressources supérieures à 150 milliards d'euros et emploie plus de 1,8 millions de salariés. Sa place est également significative à l'échelle européenne, représentant environ 8% des entreprises et près de 9 millions de salariés. Les coopératives de commerçants détaillants affichent une progression moyenne de leur chiffre d'affaires de 6,7% par an, bien supérieure à celle du marché. Les coopératives de production enregistrent une hausse de plus de 20% de leur effectif salarié sur les dix dernières années. Les coopératives bancaires collectent près de 60% des dépôts en France et emploient plus de 250.000 salariés. Les mutuelles d'assurance détiennent près de 50% des marchés de l'assurance automobile et de l'assurance habitation. Les mutuelles de santé offrent une couverture à près de 44 millions de Français et les associations sanitaires et sociales représentent 380.000 emplois équivalent temps plein, etc. Nous souhaitons que ces succès soient amplifiés, les formules mutualistes, coopératives et associatives étant génératrices d'activités et d'emplois pour les jeunes, comme pour les adultes, de façon territoriale et durable.

L'Économie Sociale apporte des réponses performantes et modernes aux défis de la mondialisation :

- A l'échelle des territoires tout d'abord, en offrant à des petits entrepreneurs (agriculteurs, commerçants détaillants, etc.) la possibilité de se regrouper et de mettre en commun une partie de leurs moyens de gestion et de promotion, elle contribue directement à la modernisation de ces organisations et à leur ancrage dans le tissu économique local. Nous appelons cette forme d'Économie Sociale à activer le remaillage des tissus économiques urbains comme ruraux.
- Sur des marchés de taille plus importante, en favorisant le développement de stratégies globales, la modernisation de l'offre de produits et services, voire la mise en place d'enseignes communes fortes et reconnues, elle doit, plus que jamais, permettre à des coopératives et mutuelles d'accroître leur compétitivité et d'acquérir une position forte sur leurs marchés respectifs.
- Dans des secteurs où la logique de rentabilité financière conduit à fermer des services ou à exclure des clients à faible revenu du système bancaire ou de la protection sociale, elle contribue, par le biais de la mutualisation et de la solidarité entre les personnes, à peser sur les prix des prestations et services. Nous proposons de renforcer l'accessibilité du plus grand nombre de consommateurs aux produits et services et de favoriser le maintien sur le marché d'une offre diversifiée et plurielle.
- Dans des secteurs d'activités économiquement peu rentables mais socialement productifs, elle participe à leur solvabilisation et à la création d'emplois, en étant initiatrice de réponses à des besoins nouveaux. Les initiatives prises pour soutenir le développement des services à la personne doivent être étendues en faveur d'autres secteurs émergents.
- A l'échelle européenne, voire mondiale, en développant des réseaux et alliances entre ses acteurs, elle favorise la confrontation d'expériences et donne à ces derniers les outils nécessaires au développement de projets transnationaux. L'internationalisation de ses pratiques doit être démultipliée.

Face à la remise en cause des systèmes de représentation collective tant au sein des institutions politiques que des organisations économiques, nous proposons un modèle d'entreprise à "gouvernance partagée" : celui de l'Économie Sociale.

Celui-ci s'incarne notamment dans le fait que chacun est co-décideur, la règle "une personne, une voix" déconnectant le pouvoir de décision de la proportion détenue de capital. Rejetant la scission entre les investisseurs-employeurs d'une part, et les salariés-consommateurs d'autre part, l'entreprise de l'Économie Sociale positionne l'individu au cœur de son organisation. Ses sociétaires ou coopérateurs sont à la fois individuellement ses clients ou salariés et collectivement ses "patrons" élus. C'est à eux que revient la charge d'organiser la gouvernance de leur entreprise en disant qui fait quoi et avec quels moyens.

Ce mode de désignation démocratique de l'exercice du pouvoir économique au sein de l'entreprise fixe le dialogue social comme règle du jeu plutôt que comme exception. Il ne constitue pas cependant une garantie immuable d'un fonctionnement participatif. Face aux tailles parfois considérables de certaines mutuelles ou coopératives, qui rassemblent des milliers, voire des millions, de sociétaires ou coopérateurs, les acteurs de l'Économie Sociale ont imaginé les moyens de son renforcement, que se soit à travers l'élaboration de règles nouvelles de gouver-

nance ou d'outils d'évaluation adaptés. Nous proposons que d'autres initiatives s'inspirent de ce modèle et donnent ainsi une impulsion à une croissance durable.

Face à la persistance d'inégalités sociales et à l'émergence de nouveaux besoins, nous proposons, avec l'Économie Sociale, un modèle de régulation des activités économiques.

Elle contribue à créer de nouvelles cohésions sociales au sein d'associations (culturelles, sportives, d'utilité sociale, etc.) ; favorise l'accompagnement en amont des porteurs d'idées pour créer leur entreprise au sein de coopératives "couveuses" d'activités ; aide les micro producteurs à s'installer dans les régions urbaines ou rurales par la mise en commun de moyens au sein de coopératives d'artisanat, de commerçants, etc. ; donne aussi une "voix" à des publics exclus ou en grande précarité, et facilite leur retour à l'emploi au sein de structures d'insertion par l'activité économique ; favorise l'implication des élèves dans leurs apprentissages au sein des coopératives d'éducation ; contribue à un accès universel aux soins de santé ou encore au maintien d'un tissu socio-économique local, dans les territoires urbains aussi bien que ruraux. Développons de tels pôles collectifs de stabilité sociale, afin de systématiser les passerelles entre la sphère économique et la sphère sociale, entre le secteur marchand et le secteur non marchand.

L'Économie Sociale se positionne sur ce terrain comme un acteur souvent devancier mais aussi complémentaire de l'action des collectivités publiques. Renforçons, sur la base de cette communauté d'objectifs, les liens entre l'Économie Sociale et l'État en nouant des partenariats étroits, tant à l'échelle nationale que locale, que se soit dans le cadre du processus de décentralisation, en s'appuyant sur l'ancrage territorial des coopératives, des mutuelles et des associations, pour favoriser l'accès des jeunes à l'emploi ou encore en soutenant le développement des services à la personne.

S'appuyant sur une organisation partenariale, l'Économie Sociale a ouvert la voie à la conception et la mise en œuvre d'une croissance d'un type nouveau. Nous, coopérateurs, mutualistes et associatifs nous engageons à poursuivre la dynamique enclenchée, en imaginant des réponses originales et adaptées aux défis de ce XXI^e siècle : conjuguant économie et solidarité, croissance et démocratie, au service d'une nouvelle "logique des besoins" (maîtrise des temps sociaux), d'une répartition plus équitable des fruits de la croissance (commerce équitable, mise en réseau productive et solidaire des acteurs), du développement de nouvelles activités (services à domicile), d'une meilleure utilisation des nouvelles technologies (communication interactive, logiciels libres) ! Mais aussi au service d'une orientation solidaire des financements (investissements socialement responsables), d'une gouvernance modernisée (formation des administrateurs, transparence, participation accrue des sociétaires) et d'une internationalisation solidaire (soutien au développement du Sud, micro finance) ! A nous également de faire reconnaître les performances et les contributions spécifiques de l'Économie Sociale à la production de biens et de services et à la satisfaction des aspirations nouvelles des citoyennes et citoyens.

Nous encourageons, en revanche l'État - comme d'ailleurs les collectivités locales - au-delà des liens d'ores et déjà tissés, à systématiser le dialogue en amont avec nous, à réaffirmer la pertinence des coopérations existantes, à les généraliser partout où elles apparaissent créatrices de plus-values, voire à les réinventer dans le cadre d'un nouveau modèle de partenariat élargi. A l'État également de prendre en compte les spécificités des entreprises de l'Économie

Sociale dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. A lui, enfin, d'appuyer leurs initiatives les plus exemplaires, afin de faire levier et d'encourager leur généralisation.

Cette année qui s'ouvre doit mettre le cap sur une économie socialement et écologiquement régulée, donc vivifiée. Convaincus qu'une telle économie ne peut être construite sans y associer l'ensemble des forces vives de notre pays, nous prenons aujourd'hui publiquement la parole pour interpeller non seulement les candidates et candidats à l'élection présidentielle mais aussi tous ceux et celles qui partagent cette vision et souhaitent agir avec nous en faveur d'une économie sociale, interactive et plurielle.

* *

**Signataires initiaux du texte
"Pour une économie interactive et plurielle : l'Économie Sociale"**

Nicole	ALIX	
Hubert	ALLIER	Directeur Union d'associations
Claude	ALPHANDERY	Président du Conseil National de l'Insertion par l'activité économique
Gérard	ANDRECK	Président de la MACIF
Daniel	ARNAUDIN	Ancien Directeur Union de SCOP
Jean-Louis	BANCEL	Directeur Général Crédit Coopératif
Yannick	BARBANÇON	Président Confédération Nationale des CRES
Gérard	BARRAS	Président SCOP Ardelaine
Christian	BATUT	Attaché de direction MACIF COA
Roger	BELOT	Président de la MAIF
Jean-Claude	BENARD	Journaliste Agora Vox
Jean-Marc	BORELLO	Directeur général Groupe SOS
Jean-Noël	BOUTTEFEUX-LECLERCQ	Ancien Responsable de Communication Amnesty International
Jean-Philippe	BRUN	L'économie sociale, l'alternative ?
Pierre	CANTIN	Directeur part. Pol. MACIF
Michel	CAPRON	Professeur des universités
Guillaume	CHOCTEAU	Directeur général Ressources Solidaires
André	CHOMEL	Président d'honneur Fondation Crédit Coopératif
Cyrille	CHRETIEN	Président Ressources Solidaires
David	COHEN	Chargé de mission Centre International du Crédit Mutuel
Dominique	COUILLAUD	
Martial	COZETTE	Président du CFIE
Dominique	CREPEL	Président CRES Nord Pas-de-Calais
Anne	D'AMBRA	Boutiques de Gestion IDF
Alain	DETOLLE	Rédacteur SCOP La Péniche
Mohamed	DIAWARA	Chargé de Développement ASA service à domicile
Gustave	DORE	Membre du CESR Centre
Jean-Marc	DOUSSE	Responsable marketing stratégique MACIF
Jean-Pierre	DRUELLE	Responsable Communication MACIF Nord Pas de Calais
Eve	DURQUETY	Directeur SCOP IDF
Patrice	DUTOT	Inspecteur d'Académie
Yassir	FICHTALI	Directeur général de la Fondation Chèque Déjeuner
Yves	FORESTIER	Président de Mutuelle
Nicolas	FROISSARD	Groupe SOS - Jeudis solidaires
Geneviève	GAILLARD	Députée des Deux-Sèvres
Michel	GEVREY	Président d'honneur CCOMCEN
Gilles	GOBIN	Direction Marchés/produits MACIF

L'Économie Sociale : économie de demain ?

Guylaine	GOUZOU TESTUD	Adjointe au maire de Lyon
Sergio	GUREVICH	Directeur exécutif FIR
Daniel	HAVIS	Président du groupe MATMUT
Djamila	HICHOOR	Chargée de Missions CJDES
Marcel	HIPSZMAN	Chargé de Missions ESFIN IDES
Roger	ISELI	Directeur Général du Groupe MACIF
Thierry	JEANTET	Président du MARS
Daniel	KUNTZ	Coordinateur association humanitaire
Isabelle	LARDON	Chargée de mission Rencontres du Mont-Blanc
Yann	LASNIER	Secrétaire général adjoint Fédération Léo Lagrange
Bettina	LAVILLE	Présidente de CONVICTIONS
Eric	LAVILLUNIERE	Institut Européen de l'Economie Solidaire
Gérard	LESEUL	Président du CJDES
Philippe	LEVAILLANT	Consultant Ressources Humaines
Edmond	MAIRE	Président de la SIFA
Jean-Luc	MATHIEU	Membre de CONVICTIONS
Jean	MATOUK	Professeur agrégé des Universités
Sylvie	MAYER	Groupe de travail P.C.F. Economie Sociale
Dominique	MEDA	Chercheure au CEE
Julien	METIFEUX	Président de RESO
Patrick	PEUGEOT	Président Association Inter. Soc. Mut. d'Assurance
Etienne	PFLIMLIN	Président de la Caisse Nationale du Crédit Mutuel
Paul	PICARD	Ancien Directeur général CEGES
Erick	PITKEVICHT	MACIF Val de Seine Picardie
Michel	PORTA	Cofondateur du MARS
Jean-Philippe	POULNOT	Président Fondation Chèque Déjeuner
Jean-Marc	RABY	Directeur général adjoint DGA MACIF
Guy	RAFFI	Président Club de l'économie sociale
Jocelyne	ROCHE	Responsable relations institutionnelles MACIF
Ségolène	ROYAL	Députée, Présidente de la Région Poitou Charentes
Gérard	RUIZ	Secrétaire général de CONVICTIONS
Philippe	SAFFRAY	Président MACIF ZYCIE
Christian	SAUTTER	Président de France Active
François	SOULAGE	Président de l'ESFIN IDES
Roger	SUE	Professeur PARIS V
Daniel	VANDEVIVERE	Président CRES CENTRE
Françoise	VERJUX PELLETIER	Conseillère Régionale de Bourgogne
Thierry	WANIN	Cadre technique MACIF Centre Ouest Atlantique

Les Échos, 19 janvier 2007

VIE DE L'ENTREPRISE - Idées et Débats

"L'entreprise de demain sera participative"

Le point de vue de THIERRY JEANTET et FRANÇOIS SOULAGE

La démocratie participative est à l'ordre du jour. Pas seulement dans le champ politique, au sein duquel les citoyens veulent jouer un rôle qui ne se réduit plus à celui d'électeur, mais aussi dans le champ économique. Comment s'en étonner dans une époque où le consommateur tend à vouloir devenir un acteur, exige de plus en plus d'influer sur la conception des produits et services, s'interroge même sur la façon dont ils sont fabriqués, distribués ? Où «l'intelligence des salariés» est de plus en plus reconnue comme constituant un «capital humain» dans l'entreprise, relativisant le poids du seul capital financier. Où le souci de réconcilier le tandem social-économie se fait de plus en plus souvent sentir sur le «terrain».

Cette triple évolution incite politiques, syndicalistes, entrepreneurs à réfléchir à ce que peut être l'entreprise de demain, capable de faire participer plus directement ces partenaires à sa stratégie, voire à la maîtrise de son fonctionnement.

Or ce «modèle» d'entreprise existe en France mais aussi dans le reste de l'Union européenne et d'ailleurs sur tous les continents. Il organise une participation complète des personnes – partenaires à la gestion même de l'entreprise. Selon des critères précis : démocratie (une personne, une voix), juste répartition des excédents, propriété partenariale, solidarité... associant donc, principalement, des consommateurs ou des salariés ou encore des entrepreneurs indépendants (commerçants, détaillants, artisans, agriculteurs...). Sur la base de ce modèle, depuis longtemps et avec de très grands succès dans des secteurs très concurrentiels, se développent des entreprises de consommateurs fondées sur une analyse permanente de leurs propres besoins comme le sont la Macif, la Maif ou la Matmut (mutuelles d'assurances), le Crédit Coopératif et les Banques Populaires, le Crédit Mutuel (banques coopératives), la MGEN... (mutuelles de santé), mais aussi des coopératives de consommateurs. Et, parallèlement, de puissantes associations d'usagers dans les domaines sociaux (Uniopss), du tourisme (Unat), du sport... les dernières-nées étant celles

de services à domicile. Le «consom'acteur» est déjà à l'œuvre ! Avec ce même modèle d'économie sociale, la véritable entreprise participative de salariés rencontre un intérêt renouvelé : la société coopérative de salariés (Acome, Chèque Déjeuner...) a le grand avantage d'allier participation à la gestion et «participation raisonnée» aux résultats dans une logique que ne peut établir le texte législatif présenté par le gouvernement : trop timide, celui-ci reste en effet trop axé sur une participation essentiellement financière. Il existe aussi des groupements coopératifs d'entrepreneurs permettant à ceux-ci de s'épauler et d'innover (Système U, Best Western...), répondant ainsi aux défis du marché de plus en plus mobile.

L'économie sociale que constituent ces entreprises (12% du PIB) **est devenue en quelques années un acteur incontournable d'une économie ouverte** et donc forcément plurielle. Puisque la participation de tous est prônée par les politiques, il est temps que celles et ceux qui se présentent aux suffrages citoyens prennent conscience qu'il existe des «entreprises à gouvernance partenariale» (coopératives, mutuelles, associations) acceptant pleinement le marché, mais répondant à des objectifs élargis d'efficacité : sociaux, civiques, environnementaux, à caractère durable (pas d'actionnaires à rémunérer ou à surémunérer au jour le jour), stable (pas de tentation de délocalisation pour des raisons financières), solidaire (entre les partenaires et vis-à-vis de la société) et innovant (proximité constitutive avec ses consommateurs ou salariés ou entrepreneurs indépendants).

Des entreprises d'économie sociale lancent ce 19 janvier un texte en faveur de celle-ci déjà signé par plusieurs présidents ou directeurs de coopératives, mutuelles, associations.

THIERRY JEANTET est directeur général d'Euresa.

FRANÇOIS SOULAGE est président du groupe Esfin-Ides

Présentation de Convictions¹

Les 4 et 5 octobre 1997, une dizaine de clubs ont organisé un colloque intitulé "**Dessine-moi demain**", afin de traiter les sujets pour lesquels ils avaient un intérêt commun : temps de travail et modèle de développement, Europe et mondialisation, citoyenneté, clubs et production des idées politiques, etc.² A la suite de cette réunion, l'idée de constituer des réseaux entre ces associations a mûri et c'est ainsi que trois de ces clubs ont décidé de fusionner afin de créer un outil politique plus fort et plus efficace. En avril 1998, Jean-Baptiste de Foucauld, alors Président d'Échange et Projets, évoquait déjà le projet d'une "fusion-dépassement" devant aboutir à la création d'un nouveau club de réflexion.

Convictions, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est donc née en janvier 1999 de la fusion des clubs "Convaincre", "Échange et Projets" et "Initiatives". Ces clubs avaient toujours affiché la même ambition vraie pour le débat d'idées, la même volonté de s'impliquer dans la vie publique et de s'ouvrir à la dimension européenne, en gardant une entière indépendance à l'égard des partis politiques.

L'esprit des trois clubs se retrouve aujourd'hui dans la devise de Convictions : "**Tenir la promesse démocratique**", qui montre le souci de penser une société moderne et ambitieuse respectant le contrat social que tout citoyen est en droit d'attendre. Il existe, de fait, à Convictions une tradition fortement ancrée de rencontres avec des hommes politiques, des responsables de la haute administration, des représentants de la société civile ou bien encore des chefs d'entreprises en vue d'enrichir la production d'idées et de mieux former/informer les adhérents du Club.

Convictions aspire à rénover le contrat social, en inventant de nouvelles règles du jeu pour mettre l'économie de marché au service de la démocratie et non l'inverse, en rassemblant les éléments moteurs de la vie sociale et associative de toutes générations et les expériences de terrain. Convictions s'engage résolument à déplacer et à renouveler la culture du débat public. C'est une éthique de la discussion, ouverte et pluridisciplinaire, que nous entendons pratiquer ; une énergie nouvelle au service des idées politiques que nous souhaitons susciter.

Jean-Baptiste de Foucauld a assuré la présidence de Convictions de janvier 1999 à octobre 2002 et est aujourd'hui membre du Bureau et du Conseil d'Administration. **Anne Dux** lui a succédé et c'est aujourd'hui **Bettina Laville** qui assure la présidence depuis son élection à ce poste en septembre 2005.

Les activités de Convictions s'organisent autour de différents pôles :

- des groupes de travail qui élaborent des dossiers et des textes comme par exemple : les urgences démocratiques, temps choisi, développement durable, décentralisation ;
- des soirées débats ;
- un site Internet : www.convictions.org ;
- un bulletin d'information à destination des adhérents et une lettre d'information électronique ;
- un travail en réseau avec plusieurs clubs régionaux ;
- une réflexion en interclubs ;
- et toutes formes de publication permettant la diffusion des travaux du Club.

¹ Pour plus d'informations, vous pouvez demander une documentation à Convictions, 4 Place de Valois, 75001 PARIS.

² Les actes de ce colloque ont été publiés dans la revue "Échange et Projets" N° 79/avril 1998, disponible auprès de Convictions.

Présentation du M.A.R.S.

Le **M**ouvement d'**A**ction et de **R**éflexion pour les Réformes **S**ociales a été créé par des jeunes, encouragés dans leur initiative par Pierre Mendès-France qui disait « gouverner c'est prévoir ».

Il n'est donc pas étonnant que se référant aussi à Alain ce *Think-Tank* ait toujours mis au centre de ses préoccupations le rôle actif du citoyen dans l'espace politique et civique comme dans l'entreprise.

Il a été le premier à nouer le dialogue entre la gauche et l'écologie, ce qui dans les années 1970 étonnait alors beaucoup, voire choquait ; mais ces premières rencontres ont eu une suite...

Il a été aussi parmi les premiers clubs (avec, alors, celui de J. Delors) à réfléchir sur le temps citoyen, provoquant un vif débat au début des années 1980 sur la nécessaire réduction du temps de travail.

Il n'a cessé tout au long de ces années de plaider en faveur de l'entreprise participative et surtout de l'économie sociale, lançant dans les années 1990 le thème de la « croissance à dimension humaine ».

Aujourd'hui il poursuit ses réflexions autour du nécessaire réveil de la Démocratie et de l'économie durable et partageable.

Le Mars est totalement indépendant et ne fonctionne que sur le principe associatif du bénévolat.

Les travaux du Mars ont fait l'objet de diverses publications.

Ses animateurs ont également publié des ouvrages en cohérence avec ses travaux comme :

La révolution conviviale, T. Jeantet, M. Porta et JR Siegfied ; Ententes.

Matignon c'est extra, Th. Jeantet et M.Porta ; Encre.

Démocratie Directe Démocratie Moderne, Th. Jeantet ; Ententes.

Le bureau du **MARS** est composé comme suit :

Thierry Jeantet, président,

Michel Porta, vice-président,

Gilles Roosen, secrétaire général,

Guy Courtois, trésorier.

Quelques exemples de débats :

La Maîtrise du Temps

La réforme des Services Publics

La croissance à Dimension Humaine

Les coopératives multipartenariales

Vers des impôts plus justes

La Démocratie Citoyenne

Economie Sociale et Economie Collective

**

Liste des entreprises, groupements et associations

partenaires et/ou participants du Séminaire

Alternatives économiques

28 Rue du Sentier, 75002 PARIS

01 44 88 28 90

<http://www.alternatives-economiques.fr>

Association Charles Gide

4 Avenue Feuchères, 30000 NIMES

04 66 67 92 08

CEGES (Conseil des Entreprises, Employeurs, et Groupements de l'Économie Sociale)

24 Rue Rocher, 75008 PARIS

01 42 93 56 08

<http://www.ceges.org>

C.F.D.T. (Confédération Française Démocratique du Travail)

4 Boulevard de la Villette, 75019 PARIS

01 42 03 80 00

<http://www.cfdt.fr>

C.G.T. (Confédération Générale du Travail)

263 Rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

01 48 18 80 00

<http://www.cgt.fr>

CJDES (Centre des Jeunes Dirigeants et des Acteurs de l'Économie Sociale)

24 Rue du Rocher, 75008 PARIS

01 42 93 55 65

<http://www.cjdes.org>

Centre International Pierre Mendès France (CIPMF)

<http://www.globenet.org/cipmf>

Confédération Générale des Sociétés Coopératives de Production (SCOP Entreprises)

37 Rue Jean Leclaire, 75017 PARIS

01 44 85 47 00

<http://www.scop.coop>

Conseil Régional d'Ile-de-France

33 Rue Barbet de Jouy, 75007 PARIS

0 1 53 85 53 85

<http://www.iledefrance.fr>

Convictions

4 Place de Valois, 75001 PARIS

01 55 35 36 44

Liste des entreprises, groupements et associations

partenaires et/ou participants du Séminaire
(suite)

Crédit Coopératif

33 Rue des Trois Fontanot, 92000 NANTERRE
01 47 24 85 00
<http://www.credit-cooperatif.coop>

Esfín-Ides

10 à 12 Rue des Trois Fontanot, 92022 NANTERRE CEDEX
01 55 23 07 02
<http://www.esfin-ides.com>

Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)

255 Rue de Vaugirard, 75719 PARIS CEDEX 15
01 40 43 30 30
<http://www.mutualite.fr>

Groupe Chèque Déjeuner

1 Allée des Pierres Mayettes, BP 34, 92234 GENNEVILLIERS CEDEX
01 41 85 05 05
<http://www.groupe-cheque-dejeuner.com>

Ligue de l'Enseignement - Union régionale Ile de France

3 Rue Récamier, 75341 PARIS CEDEX 07
01 43 58 97 31
<http://www.laligue.org>

MACIF

2 et 4 Rue Pied de Fond, 79037 NIORT CEDEX 9
05 49 09 43 21
<http://www.macif.fr>

MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France)

200 Avenue Salvador Allende, 79038 NIORT CEDEX 9
05 49 73 74 75
<http://www.maif.fr>

MARS (Mouvement d'Action et de Réflexion pour les Réformes Sociales)

5 Rue Aristide Briand, 61400 MORTAGNE AU PERCHE
Télécopie : 02 33 25 66 90

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

Secrétariat National
2 Cité Bergère, 75009 PARIS
01 42 47 13 41
<http://www.snc.asso.fr>

Signature du texte

"Pour une économie interactive et plurielle : l'Économie Sociale"

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

éventuellement :

Fonction :

Entreprise ou Organisme :

.....

signe le texte "Pour une économie interactive et plurielle : l'Économie sociale" publié à l'initiative des clubs Convictions et M.A.R.S.

Date et signature :

Vous pouvez adresser ce formulaire à Convictions ou au M.A.R.S. :

Convictions, 4 Place de Valois, 75001 Paris

Téléphone : 01 55 35 36 44, Télécopie : 01 49 27 00 12, club.convictions@wanadoo.fr

MARS, 5 Rue Aristide Briand, 61400 Mortagne au Perche

Télécopie : 02 33 25 66 90